

Aire d'étude : Belle-Ile-en-Mer
 Auteur(s) : Daigremont (maître de l'oeuvre)
 Dieulaman (maître de l'oeuvre)
 Vauban Sébastien Le Prestre de, marquis (ingénieur militaire)
 Cadastre : 1968 AH
 Commune : Le Palais
 Coord. Lambert : 0185500 ; 2275500
 Copyright : © Inventaire général, 1986
 Date bordereau : 1987 AVANT
 Date mise à jour : 1996/05/07
 Date Mistral : 1987 AVANT
 Date protection : 1933 : inscrit MH ; 1952 site inscrit
 Dénomination : citadelle
 Département : 56
 Destination : musée
 Dossier : individuel
 Etude : inventaire fondamental
 Historique : Première citadelle construite par les bénédictins après 1029 ; reconstruction à partir de 1558 avec des matériaux provenant de la destruction du château d'Auray ; de 1658 à 1661 travaux par Daigremont et Dieulaman ; intervention de Vauban de 1683 à 1689 ; destruction partielle en 1761 et reconstruction entre 1827 et 1880
 : en ville
 Implantation : 56152
 INSEE : à signaler
 Intérêt : attribution avec référence
 Justif. attrib. : daté avec référence
 Justif. datation : Bretagne ; 56 ; Le Palais
 Localisation : schiste ; granite ; appareil mixte ; pierre de taille
 Murs gros-œuvre : ouvrage fortifie ; ouvrage d'entrée ; caserne ; arsenal ; poudrière
 Parties : inscrit MH ; site inscrit
 Protection : IA00008188
 REFERENCE : Bretagne
 Région : remplois provenant de : 56 ; Auray ; Auray
 Remplois : 00008188
 sauvegarde Ref. : 1ère moitié 11e siècle ; 3e quart 16e siècle ; 3e quart 17e siècle ; 4e quart 17e siècle
 Siècle : ; 19e siècle
 Siècle bis : 11e s. ; 16e s. ; 17e s. ; 19e s.
 Statut propriété : propriété privée
 Titre courant : Citadelle
 Toiture matériau : ardoise
 Zone Lambert : Lambert2



LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X

Y

Cadastre Ancien : année Section Parcelle

Revisé : année Section A. H Parcelle

SITUATION DANS L'ÉDIFICE :

PROPRIÉTAIRE : Nom Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 1974

Par Cte TRIEMAN
N. LE POURHIET

Qualité Enquêteurs-Rédacteurs

Revu le 1975

Par F. HAMON

Qualité Rédacteur

I. HISTORIQUE

A- LES ORIGINES : LE FORT DE PALLAYS

1006 : donation de l'île à l'Abbaye Saint-Sauveur de Redon par Geoffroy 1er.

1029 : Alain Cagnart (comte de Cornouaille) en dispose en faveur de l'abbaye Sainte Croix de Quimperlé.

Belle-Ile appartint aux moines bénédictins de Quimperlé de 1029 à 1572; ceux-ci ne tiraient guère de revenus de cette île qui avait tendance à se dépeupler : elle était en effet périodiquement ravagée aussi bien par l'ennemi en temps de guerre que par les pirates saintongeais ou poitevins en temps de paix. Les ressources des moines ne leur permettaient pas d'organiser une défense efficace; aussi, pour remédier à la situation, Henri II ordonna-t-il la construction d'un fort à l'emplacement du "château" des moines. François de Rohan, lieutenant général de Bretagne, se rendit à Belle-Ile, y nomma un gouverneur, Robert d'Avaugour seigneur de Tromeur. La construction du fort commença; en 1558, François II ordonna qu'on y utilise les matériaux provenant de la destruction du château d'Auray.

Les travaux n'avançaient guère, sans doute faute de crédits.

Pendant les guerres de religion, Jacques de Montgomery, comte de Lorges, débarqua à Belle-Ile à la tête d'un groupe de protestants et s'empara sans difficulté du fort.

Ce fait militaire témoigne de la faiblesse de cette fortification : un plan (1), non daté, conservé à la bibliothèque du Génie, paraît être la plus ancienne représentation que nous possédions du "fort de Pallays".

Le fort se présente comme un quadrilatère accosté de 3 bastions pentagonaux et d'une "plate-forme" ronde; un fossé l'entoure sur deux fronts : au Nord et à l'Ouest et un redan interrompt la courtine Sud pour battre le port. L'accès - porte précédée d'un pont-levis - se fait au milieu de la courtine Ouest. Des pièces d'artillerie sont figurées sur les plates-formes des bastions du côté de la mer.

Une escadre commandée par Albert de Gondi provoqua la fuite de Montgomery; le maréchal de Retz, se rendant compte de l'importance stratégique de l'île, argumenta auprès du roi que la faiblesse défensive de Belle-Ile provenait de ce qu'elle appartenait aux moines qui étaient incapables de la défendre correctement. Charles IX, se rendant à ces raisons, l'érigea alors en marquisat en faveur d'Albert de Gondi mais à condition que, pour la sûreté de l'île, il y fit construire un fort à ses dépens, qu'il y entretiendrait une

(1) Bibliothèque de l'Inspection du Génie, recueil de plans de 1589 à 1689.

garnison et un état-major et que ses successeurs au trône pourraient, comme lui, faire l'union de l'île à la couronne quand bon leur semblerait.

Après maints pourparlers avec les moines, ceux-ci consentirent à échanger Belle-Ile contre les terres de Callac et d'Houzillé.

B- LE FORT DES GONDI 1572-1658

Dès qu'il entra en possession de l'île, le duc de Retz usa de son influence auprès du roi pour obtenir que les habitants soient exemptés d'impôts, à charge pour eux de participer à la défense de l'île.

Le cabinet des Estampes conserve un plan du "château de Pelé en Belle Isle appartenant au duc de Retz". La date de ce plan se situe entre 1572 et 1658, année où Fouquet acquit Belle-Ile; en outre ce plan mentionne "le logement de M. de Bois David" or, dans la liste des commandants et gouverneurs de Belle-Ile dressée par le R.P. Le Gallen (1) à partir des registres de la paroisse du Palais, on apprend que Charles de Montagu, sieur de Bois Davy fut commandant jusqu'en 1640. Le plan doit donc être contemporain de son commandement et se situer entre 1610 et 1640.

Les éléments essentiels de la fortification sont déjà en place :

Les bastions primitifs ont été modifiés, agrandis et perfectionnés.

- La "plate-forme" ou (fer à cheval du plan primitif) ou (bastion n°1) présente un flanc gauche arrondi et, au flanc droit, un corps de garde et une poterne pour descendre dans la contrescarpe.

- Le bastion du "cul de lampe" (du Dauphin, N°2) comporte sur son flanc gauche un éperon ayant vue sur le havre. Notons la présence d'une vieille chapelle et d'un magasin d'armes à la gorge de ce bastion (la poudrière circulaire actuelle ne date donc pas des origines).

- Le bastion de Retz (ou St Nicolas, Royal, N°3) est difficilement lisible sur le plan gauche et ne comporte pas encore d'orillon.

- Le bastion Poulerc (ou de la mer, N°4) est relié à la "plate-forme" par une courtine en tracé tenaillé. Dans la partie rentrante, des jardins et potagers étaient aménagés : c'est ce front qui subira les modifications les plus importantes.

Un fossé isole la place de l'enveloppe sur 3 côtés : celle-ci paraît déjà organisée en tracé tenaillé avec redans, places d'armes et demi-lunes (en particulier devant la porté de l'entrée principale Nord) et est protégée par un fossé général, lui-même précédé d'un chemin couvert.

(1) "Histoire de Belle-Ile-en-Mer par le R.P. LE GALLEN, finie en 1759, laquelle histoire m'a été donnée en présence par le R.P. gardien des Capucins de Vannes pendant mon séjour dans cette ville en 1762".

L'intérieur du fort montre toute une série de bâtiments (magasins, casernes, moulin à bras etc...) rejétés sur les côtés, ménageant ainsi une place d'armes centrale dégagée. Le logement du Donjon, à la gorge du bastion N°1, désignant sans doute le logement du seigneur, est de plan circulaire, englobant une terrasse avec des jardins.

Tous ces bâtiments sont bien séparés les uns des autres et justifient la comparaison du Duc de Retz dans une lettre qu'il écrivit en 1636 à M. de Pereire (1) "il semble à voir cette place que ce soit une petite ville qui ait ses rues séparées". La description détaillée qu'il donne correspond en tous points au plan que nous venons de décrire.

Tous les aménagements étaient fort onéreux et les travaux n'étaient pas achevés lorsqu'en 1658, Henri de Gondi, criblé de dettes, se vit contraint de vendre le marquisat au surintendant Fouquet.

C- LA CITADELLE DE FOUCET 1658-1661

Les ingénieurs Daigremont et Dieu Laman vinrent à Belle-Ile et pour suivirent les travaux en cours d'exécution.

On peut établir la tâche accomplie par Fouquet grâce à un document (jadis conservé à Belle-Ile) écrit pour la défense du surintendant et que cite le R.P. Le Gallen (2).

..." c'est à relever le corps de garde qui était tombé et qui était une réparation indispensable; à accomoder ces logements de soldats et des officiers qui étaient très mal logés; àachever les murs de l'enveloppe commencée par le duc de Retz et restée imparfaite; àachever de même le bastion St Nicolas qui était aussi un ouvrage commencé et imparfait; à faire trois moineaux, l'un vis à vis le bassin de Retz, l'autre vis à vis la demi-lune de la porte avancée; à bâtir le mur qui soutient la terrasse proche la porte avancée; à construire la courtine entre les cavaliers de Retz et de Poulerec et d'autres courtines entre le cavalier du bastion de Retz et celui de St Nicolas; à bâtir ce cavalier de St Nicolas, le mur depuis la chapelle jusqu'en montant au cavalier Poulerec, le plan du mur servant à couvrir le chemin qui monte au cavalier Poulerec avec des petites serres à enfermer des boulets de canon, un mur derrière la chapelle avec des contreforts, la muraille derrière le magasin neuf, le parapet du chemin couvert avec sa banquette qui est un ouvrage de terre, le ravelin du havre, le ravelin du fer à cheval, le ravelin de l'église (qui était alors presque contiguë au fort et au haut du lieu où est à présent le glacis), le mur qui était entre le fer à cheval et le ravelin de l'ancienne église, un flanc bas qui flanquait le fossé du ravelin de l'église, les parcelles de murailles depuis la pointe du ravelin

(1) "Saint Amand et l'homme marin de Belle-Isle" par R. Lebègue Annales de Bretagne. Juin 1961.

(2) Op. cit. p.2.

de l'église jusques à la toise avancée".

Un plan conservé à la Bibliothèque Nationale (cabinet des Estampes) confirme ce texte. La comparaison avec le plan de l'époque Gondi, permet d'ajouter quelques détails concernant les aménagements intérieurs : deux corps de bâtiments parallèles (caserne et arsenal d'après un plan postérieur) occupent une partie de la place d'armes; en outre, dans le bastion St Nicolas (ex. cul-de-lampe) apparaît une construction circulaire sans doute magasin à poudre.

Les travaux de Daigremont et Dieu Laman se limitèrent à la citadelle; aucune fortification ne fut entreprise tout au long du littoral.

Fouquet ne se borna pas à doter Belle-Ile d'une citadelle convenablement défendue mais essaya de donner un essor économique à l'île en favorisant la pêche à la sardine et la construction navale; tous ces efforts jugés suspects à la cour, entrèrent pour une partie dans sa disgrâce : Fouquet fut arrêté en 1661. Un nouveau gouverneur : M. De Logeril, fut aussitôt nommé. Aucune construction nouvelle ne fut entreprise et on se borna à un entretien courant.

Depuis le début de la guerre de Dévolution, la Bretagne était devenue la principale cible des attaques anglaises et hollandaises. Les îles se virent plus menacées que jamais car leur conquête était plus facile à réaliser qu'un établissement durable sur le littoral.

La position stratégique de Belle-Ile intéressait particulièrement l'ennemi : en 1675, la flotte hollandaise conduite par l'amiral Tromp mouilla devant l'île : le comte de Horn commanda une descente à la plage des Grands Sables; d'après le R.PieGallen, 8000 hommes débarquèrent et marchèrent pour le Palais mais devant la résistance des habitants, réembarquèrent sans insister davantage; la flotte leva l'ancre au bout de 4 jours pour regagner la Hollande.

En fait, dans cette opération, le but de Tromp était beaucoup plus de faire diversion que de s'emparer de Belle-Ile; d'ailleurs, Le Gallen explique qu'il ne prit même pas la peine de faire descendre les canons.

Cependant, cette tentative attira l'attention de la Cour sur l'île et mit en lumière la nécessité de la fortifier pour la mettre à l'abri d'une descente.

D- VAUBAN A BELLE ILE

Vauban arriva pour la première fois à Belle-Ile en 1683; une lettre adressée à Colbert le 30 Mars (1) rend compte de l'état des lieux: les deux enceintes et les chemins couverts sont en place. Vauban envisage la suppression de la première et donc une refonte totale mais " les ennemis que nous avons à

(1) Bibliothèque du Génie.

à craindre icy ne sont pas assez terribles pour qu'il faille prendre autant de précautions que si on devait s'attendre aux efforts d'armée de 30 000 ou 40 000 hommes : toutes ces considérations m'ont fait prendre le parti de proposer l'achèvement et rien de plus".

Parfaitement conscient des défauts inhérents à la situation de la citadelle commandée sur trois fronts, Vauban limitait son rôle à celui de réduit où viendrait s'enfermer la garnison en cas de descentes en un point du littoral. Il réclama des crédits pour fortifier le plateau au Sud de la citadelle et assurer ainsi la couverture de ce front mais en vain. Il étudia minutieusement dans des mémoires datés de 1683 puis 1689 (1) le littoral en déterminant les points les plus stratégiques qui devaient être fortifiés. Ce réseau défensif le long des côtes et l'enceinte du Palais lui paraissaient les deux éléments indispensables à la défense de Belle-Ile et de sa citadelle. "Il est certain qu'on pourra considérer la citadelle de Belle-Ile comme l'une des meilleures places du royaume, s'entend si on y ajoute la clôture de la ville car pour lors tout s'y trouvera dans un degré de perfection qui ne laissera pas lieu à l'ennemi d'y pouvoir raisonnablement y songer ".(2)

Les travaux s'échelonnèrent entre 1683 et 1689. Les mémoires rédigés au cours des différentes visites et les plans qui les accompagnent, permettent d'établir l'œuvre de Vauban à Belle-Ile.

Le mauvais état des revêtements, l'insuffisance du défillement, le manque de flanquement des bastions, l'insuffisance du casernement provoquèrent une série de travaux qui n'affectèrent pas cependant le tracé général de la place

- le corps de place : les courtines furent reprises sur les anciennes fondations exception faite pour le front de mer, le seul à être profondément modifié. Ce front comportait primitivement un rentrant très prononcé et un petit redan au Sud que Vauban voulait d'ailleurs conserver; un plan de 1696 (3) montre la disposition nouvelle : la face et le flanc gauche du bastion N°1 ont été prolongés, le redan supprimé et le tracé de la courtine est devenu rectiligne. D'autre part, les cavaliers des bastions 3 et 4 ont été rectifiés et agrandis.

- l'enveloppe : les différents éléments de l'enveloppe étant déjà en place, il s'agissait d'achever les parties du revêtement de part et d'autre de la porte du bourg, d'escarper et élargir le fossé, de revêtir les redans et de construire des guérites aux saillants. Dès 1683, la construction d'un magasin à poudre dans le saillant 8 fut envisagée et elle fut réalisée rapidement.

- les dehors : la demi-lune 10 étant commandée des hauteurs Ouest, la surélévation de ses 2 faces, la construction d'une traverse en capitale et d'un réduit à la gorge sont proposés et réalisés à cette époque.

Vauban projette également de construire une contregarde à gauche de cette demi-lune ce qui fut fait au début du 18ème siècle.

(1) Bibliothèque du Génie.

" Mémoire et projet de Belle-Ile à Belle Isle le 31 Mars 1683.
" (dépot des Fortifications).

carton

Bibliothèque du Génie.

" par M. de Vauban à

Archives

" par M. de Vauban à

Archives

(2)

(3)

- les chemins couverts : le mémoire de 1689 en donne une description précise :

..."le chemin couvert est d'une largeur extraordinaire et fort enfoncé et son parapet est si peu élevé qu'il n'a aucune vue sur la campagne; d'ailleurs les petits colifichets de ses pointes le défigurent et fournissent autant de logements à l'ennemi qui lui seront très faciles".

On peut en conclure que ce chemin couvert a été complètement refondu suivant un plan de Vauban dont il présente d'ailleurs toutes les caractéristiques.

- les dedans de la place : la surface intérieure de la citadelle telle qu'elle est représentée sur le plan de 1683 était encombrée de bâtiments dont le mémoire signale le mauvais état des planchers et des toitures. Ces constructions étaient disposées sans ordre apparent sur le pourtour et au milieu de la cour, ne laissant aucune surface de dégagement pouvant former place d'armes. Malgré cela, le casernement était insuffisant; pour y remédier, Vauban propose la surélevation du magasin aux blés et la transformation d'autres magasins en logements pour les soldats; deux nouvelles casernes sont prévues dans la contregarde du front 3-4 mais ne furent pas réalisées.

Les mémoires de 1683 et 1696 ne mentionnent pas le projet de la caserne du Grand Quartier adossée à la courtine 4-1 : sa construction a dû être envisagée dès 1696 car elle apparaît lavée en jaune sur les plans (1); sa réalisation traîna en longueur : en 1751 elle fut prolongée et les aménagements intérieurs terminés vers 1754. Elle fut construite en arrière et parallèlement à une caserne plus ancienne dont elle était séparée par une cour anglaise.

Vauban déplorait vivement la lenteur de ces travaux; en 1689, les principaux remaniements du corps de place et de l'enveloppe avaient été réalisés. Une partie de la maison "du feu M. Fouquet" fut démolie car trop proche de la citadelle. Toujours pour dégager le front Nord de la place, Vauban préconisa la destruction de la Haute Boulogne "qui est le plus bel endroit du bourg". Son ordre fut exécuté les années suivantes mais l'enceinte du Palais qui lui paraissait tellement indispensable, ne fut construite qu'à la fin du 18ème siècle à la suite de la "leçon" donnée lors du siège de 1761 durant lequel son absence fut cruellement ressentie.

E- MISE EN ETAT DE DEFENSE DU LITTORAL DE BELLE ILE AU DETRIMENT DES TRAVAUX DE LA CITADELLE AUX XVIII^e et XIX^e siécles.

Depuis la guerre de la ligne d'Augsbourg soit depuis 1692 (désastre de

(1) Couleur utilisée à l'époque pour indiquer les ouvrages projetés.

la Hougue) la maîtrise des mers appartenait à l'Angleterre. Les frontières maritimes devenaient extrêmement vulnérables et la nécessité de doter les îles d'un système défensif important se faisait de plus en plus pressante. Malgré son intérêt stratégique, aucune mesure n'avait été prise pour la sécurité de Belle-Ile. Pourtant, en 1696, lord Berkeley, après le ravage des îles d'Houat et Hoedic, tenta une descente aux Grands Sables; au mois de mai 1702, une flotte anglo-hollandaise resta mouillée 15 jours dans la rade du Palais mais sans débarquer; la tentative la plus sérieuse eut lieu durant la guerre de Succession d'Autriche en 1746 : après l'attaque manquée de Lorient, la flotte anglaise commandée par l'amiral Lestock bloqua Belle-Ile durant 15 jours; la presqu'île de Quiberon fut ravagée, les tours d'Houat et de Hoedic détruites; l'armement de Belle-Ile put cependant être augmenté à temps, des bataillons des milices d'Angers, de Mayenne, des régiments de Ponthieu, Wittmer, les dragons du régiment d'Asfeldt renforçèrent la garnison ordinaire de l'île. Cette alerte aurait pu tourner en catastrophe si l'ennemi avait tenté une descente car les batteries côtières étaient dans un état déplorable.

Cet événement décida les pouvoirs publics à prendre des mesures pour améliorer la défense de Belle-Ile : c'est en 1747 que La Sauvagère fut chargé de la défense des Grands Sables.

En 1754 le duc d'Aiguillon fit une visite dans l'île et dénonça l'incivilité de la cour à l'égard de Belle-Ile dont il comprenait l'importance.

Tous les crédits accordés étaient consacrés à la mise en état de défense du littoral et on se bornait, pour la citadelle, à un entretien courant.

Le siège de la citadelle 1761

La conquête de Belle-Ile entraînait depuis longtemps dans les vues de Pitt mais il lui fallut attendre 1761 et une conjoncture plus favorable pour faire adopter son projet par Georges III.

Le 30 Mars 1761, une flotte anglaise quitta Ste Hélène et arriva devant Belle-Ile le 7 Avril : les opérations étaient dirigées par l'Amiral Keppel et cette fois il ne s'agissait plus de diversion ou de menace : le but était la conquête de l'île.

Le 9 avril, les anglais tentèrent une descente au Port Andro mais furent vigoureusement repoussés et subirent de lourdes pertes.

Le 22 avril, après une tempête qui endommagea les navires ennemis, une seconde descente réussit par effet de surprise à la pointe de Kerdonis. Une partie des troupes anglaises marcha en direction du Palais. Le 25, les villages de Rosbosser, Bordilia furent pris malgré la résistance acharnée des grenadiers commandés par le chevalier de Ste Croix; une tempête avait perturbé le débarquement du matériel du siège mais une fois l'ennemi en pleine possession de toutes ses troupes et artillerie, les défenseurs durent reculer peu à peu jusqu'au Palais : ils y construisirent en toute hâte une série de redoutes en terre mais furent contraints

d'abandonner cette ligne le 15 mai. Ils s'enfermèrent alors dans la citadelle. Les Anglais s'emparèrent de ces redoutes, y établirent des batteries, utilisèrent des maisons du Palais pour pilonner la citadelle. A l'intérieur de la place, la défense s'organisait sous la direction du chevalier Ste Croix. Les travaux de défense furent exécutés par l'ingénieur Bouchet qui écrivit un journal du siège (1); il note que dès le 23 avril on travailla à jeter bas les couvertures de la citadelle pour prévenir un incendie.

Du 15 mai au 7 juin, le bombardement de la citadelle se poursuivit sans répit, incendiant une grande partie des bâtiments. Les brèches les plus importantes furent faites dans le front Sud (du port) au niveau de la contregarde 7 et de la tenaille 8 ainsi qu'à l'angle d'épaule droit et à la face droite du bastion I. Les défenseurs tentèrent de les boucher et d'enrayer l'écroulement du rempart qui en cet endroit couvrait l'hôpital. Devant l'ampleur des dégâts et aussi pour sauver la vie des blessés, Ste Croix capitula le 7 juin. Les Anglais occupèrent l'île pendant 2 ans : leur état-major se tenait à la citadelle où ils effectuèrent les réparations d'urgence.

- les destructions de la place

En plus des brèches de l'enveloppe et du corps de place, les bâtiments de la cour intérieure subirent des dégâts considérables : le pavillon du lieutenant du roi et de l'aumônier, la maison du gouverneur, la tour de la prison, le magasin de l'artillerie, la petite citerne et la partie Nord du Grand Quartier, les guérites des saillants des bastions, redans, furent complètement détruits.

- remise en état de la citadelle après le départ des Anglais en 1763

La réorganisation de la surface intérieure provoqua bien des controverses; Frézier contesta notamment l'aménagement proposé par l'ingénieur Verrier dont le duc d'Aiguillon approuva finalement les projets.

La remise en état de la citadelle traina en longueur; un mémoire du duc d'Aiguillon énumère (2) les réparations effectuées jusqu'alors : le pavillon des officiers et le Grand Quartier ont été réparés, les décombres provenant de la brèche et qui encombaient le port, déblayés, un nouveau môle construit.

Les brèches de l'enveloppe et des bastions ne furent comblées qu'en 1775. Le problème de casernement se posait toujours. En 1785, De la Barrière (3) décrivait ainsi l'intérieur de la citadelle :

..." il n'y a qu'un corps de caserne pour 600 hommes, un pavillon d'officiers antique composé de 24 mauvaises chambres peu habitables, un petit hangar, et une mauvaise baraque qui devait être jetée bas et un arsenal (4) immense cons-

(1) Bulletin de la Société Archéologique du Finistère 1880, "extrait du journal du siège de Belle-Isle extrait des papiers du Chevalier Serih".

(2) Dépôt des Fortifications - Vincennes, carton 2.

(3) - - - - -

(4) A l'emplacement de l'ancien pavillon du Roi.

truit en 1780 qui occupe fort inutilement un superbe terrain en faisant regretter l'argent qu'on a dépensé pour l'élever".

Il réclame des bâtiments neufs qui ne furent pas exécutés faute de crédit. En 1791, on décide de boucher 14 embrasures du corps de place afin de pouvoir se servir des affûts de place, la même décision est prise pour les embrasures de l'enveloppe.

Les guerres de la Révolution et de l'Empire amenèrent un renforcement de l'armement de l'île, les batteries furent remises en état mais la citadelle ne connut aucune nouvelle réalisation.

En fait, à partir de 1806, les fonds accordés furent utiliser à la mise à place de l'enceinte du Palais qui devenait élément principal de la défense, la citadelle étant considérée comme ultime réduit en cas de descente.

P- DERNIERS TRAVAUX EXECUTÉS A LA CITADELLE : CHRONOLOGIE ÉTABLIE EN FONCTION DES ARCHIVES DU GENIE

- 1827 : un projet général de rectification des fortifications de la citadelle est arrêté par une réunion du comité mais les travaux sont exécutés lentement suivant les fonds disponibles et les plans modifiés suivant les ingénieurs.

- 1835 : un bâtiment voûté supportant le pardos de la courtine 3-4 est mis en chantier et sera terminé en 1836.

- 1835 : restauration du bastion N°1 : reconstruction de la chape, organisation des parapets, banquettes, terre-pleins.

La traverse du bastion N°3 est élargie et exhaussée.

- 1836 : réorganisation du parapet de la contregarde 7 et suppression de la traverse en capitale. Eroulement du mur de gorge du flanc droit du bastion N°1 (réparé en 1839).

1837-1838 : amélioration du bastion N° 2 : les parapets sont relevés, le terre-plein rectifié, le parapet de la face gauche peut maintenant recevoir 8 pièces au lieu de 5; un passage voûté à la gorge du bastion et les deux courtines en communication.

- 1839 : construction d'une traverse accolée en pignon Sud du pavillon B (terminée en 1840).

1840-1843 : coupure 6-2 (au pied du bastion 2 fossé du corps de place), rampe à la gorge du bastion N°1.

1844-1845 : on prolonge la caserne du Grand Quartier pour y établir 4 cellules (logement de la 3ème compagnie des Fusiliers) de discipline.

- 1847 : nouvelle caserne pour 64 hommes (adossée à la courtine 3-4; le magasin d'artifice a été démolie pour en permettre la construction. On projette la construction d'un nouveau magasin à poudre dans la place d'armes rentrante 9 ter.

- 1853 : éboulement de la contrescarpe de la face droite de la demi-lune 10.

- 1856 : projet d'un magasin K de type : petit magasin avec entresol L. 21,86 - l. 8, 30m (d'après la circulaire du 19 mars 1848). On décide de démolir le bâtiment construit en 1848 et d'en réutiliser les matériaux.

- 1857-1858 : travaux d'excavation.

- 1861 : le magasin K est en cours d'achèvement et on lui adjoint un petit bâtiment à manipulation.

- 1869 : on propose la construction d'un magasin à poudre sous le cavalier du bastion 4 (projet non exécuté).

- 27 mars 1873 : éboulement de la face gauche de la contregarde 7.

Les derniers travaux exécutés à la citadelle en tant que place de guerre furent la démolition du magasin à poudre de l'enveloppe et son remplacement par un magasin terrassé à l'épreuve type 1874 sous le terre-plein de l'enveloppe et avec accès par le fond du fossé.

CONCLUSION

En résumé de l'examen des sources d'archives et des ouvrages eux-mêmes, il ressort que la citadelle avait acquis son plan actuel (à l'exception du front Est) avant l'arrivée de Vauban en 1683.

- Que ce plan est le résultat des travaux exécutés par touches successives entre 1640 et 1680, tant par les ingénieurs des Gondi que par ceux de Fouquet puis ceux du département de Colbert avant l'intervention de Vauban (Vauban étant du département de Louvois et n'intervenant sur les places de Colbert qu'à la demande de ce dernier).

- Vauban a beaucoup travaillé sur la citadelle mais essentiellement pour remédier à des défauts, reconstruire en place des éléments d'ouvrage mais sans pouvoir en modifier le plan qu'il critiquait. Le seul travail de fond qu'on puisse réellement lui attribuer, est la reconstruction du front de mer. Par contre, ses projets (et particulièrement celui de l'enceinte de la ville qui ne s'exécutera que près de deux siècles après) et les observations qui les accompagnent, témoignent de l'habituelle hauteur de vue du grand Ingénieur.

- Enfin hormis les réparations ou les reconstructions consécutives au siège de 1761, les casemates de la courtine 3-4, il ne s'est rien fait de bien notable à la citadelle après 1700 (bâtiment exclu).

On notera que le terme de citadelle n'a de raison de s'employer qu'à partir de 1865, c'est-à-dire l'époque où l'ouvrage devient effectivement le réduit d'une ville forte, l'enceinte de Palais étant achevée. Antérieurement le terme "fort" conviendrait mieux.

Il convient enfin de signaler l'utilisation de la citadelle, à diverses reprises comme prison, usage assez répandu des ouvrages de ce type.

II. DESCRIPTION

SITE. IMPLANTATION

La citadelle du Palais occupe le sommet d'un promontoire rocheux bordé sur deux côtés par des escarpements très raides tombant, à l'Est, sur la mer, au Sud, sur le port du Palais, lui-même formé par l'embouchure d'un petit cours d'eau descendant du centre de l'Île (1).

En plan, ces deux parois escarpées forment à peu près un angle droit et portent les murailles des ouvrages étagées en gradins. Le reste de l'enceinte s'inscrit approximativement en quart de cercle barrant le promontoire du côté du plateau : c'est en fait le cas habituel de l'éperon barré.

ORGANISATION

On distingue :

- A- LA FORTIFICATION.
- B- LES BATIMENTS.

A. LA FORTIFICATION

Dans leur état actuel, les fortifications, aboutissement d'une évolution assez longue, sont constituées par :

11- un corps de place, à quatre fronts bastionnés, dessinant un trapèze irrégulier enfermant l'essentiel des bâtiments.

12- une enceinte enveloppe, entourant le corps de place de façon continue sur trois côtés, comportant un fossé et des dehors sur deux côtés, face au plateau, front d'attaque probable.

11- Corps de place

Enceinte fermée à quatre fronts bastionnés dont un front de mer, un front face au port et deux fronts terrestres.

111- Front de mer

Le front de mer, le plus long (220m entre saillants) est irrégulier puisque la face droite du bastion 4 est tracée en angle mort par rapport au flanc gauche de son collatéral, le bastion n° 1. Ses murailles s'appuient directement sur les rochers de la côte et sont découvertes sur toute la longueur du front.

Seul un élément de fausse braie formant batterie basse cotée 9 couvre la courtine 1-4 sur une partie de sa hauteur, tandis qu'un petit ouvrage en

(1) On notera l'analogie de cette position avec celle du château de Brest. -1-

balcon fait saillie à mi-hauteur de la face gauche du bastion 1.

Cette même face gauche sur les 2/3 de sa longueur, le flanc adjacent et la courtine 1-4 servent de mur de fond à l'étage inférieur casematé de la caserne dite "grand quartier" ou "caserne Bigarré" (à 3 niveaux plus combles). Le 2ème niveau de cette caserne donne de plain-pied sur un passage de circulation à ciel ouvert (1) courant le long du parapet de l'escarpe de ce front, réduit dans tout ce secteur à un simple mur à bahut. Seuls le flanc et la face droite du bastion 4 comportent les habituels parapets en terre.

112- Front du Port

Constitué par les face et flanc droit du bastion 1, la courtine 1-2, la face et le flanc gauche du bastion n° 2, il borde le port du Palais et s'en trouve séparé par un des fronts de l'enveloppe qui masque la partie inférieure de l'escarpe.

Escarpes attachées avec cordon de magistrale continue, parapet en terre avec banquettes d'infanterie, pas de traverses.

Le bastion n°2 comporte, à l'intérieur, un cavalier d'artillerie à 2 faces et 2 petits flancs parallèles à ceux du bastion, mais disposé de telle sorte qu'il constitue une deuxième crête de feu en arrière et au-dessus de la face gauche du bastion, tandis que du côté de la face droite il interrompt la banquette du bastion; de ce côté on n'admet qu'une seule ligne de feu. La masse de ce cavalier constitue en même temps paradoxe pour la face et le flanc gauche du bastion 2 (par rapport au coups de revers venant du Nord) et traverse pour la courtine 1-2 (par rapport aux coups d'enfilade venant de l'Ouest).

A l'intérieur de ce cavalier on trouve une sorte de grosse tour circulaire aménagée en magasin à poudre, isolée de la cour de la citadelle par un mur d'isolement et des terres du cavalier par une galerie voûtée prolongée par un passage en ruelle.

Le bastion n° 1 comporte, sous le terre-plein central, une grande galerie casematée rectiligne, voûtée en plein cintre, orientée à peu près Est-Ouest. Son piédroit Nord, formant le fond d'une cour basse prolongeant la cour intérieure de la citadelle est percé de trois grandes portes voûtées en plein cintre et qui en constituent l'accès à partir de la cour centrale. Ces portes à arc en claveaux de granite harpés et clé saillante sont séparées par des piliers rectangulaires renforcés à l'extérieur de gros contreforts à plan trapézoïdal surmontés de troncs de pyramide. Un bandeau rectangulaire court sur ces contreforts et souligne la naissance des arcs des portes.

A l'Ouest de ces trois portes le piédroit Nord est percé de deux autres portes, plus petites, donnant sur les terres d'un remblai, indice de comblement ultérieur ou amorce d'un projet non exécuté.

(1) Sauf le long de la face gauche du bastion où la façade arrière de la caserne prolonge l'escarpe et où, par voie de conséquence, la circulation est couverte.

Le mur de fond Ouest de cette galerie est percé d'un passage en galerie ascendante, avec escalier, traversant le flanc droit du bastion et aboutissant au fond du fossé du corps de place par une porte précédée d'une feuillure, encastrement du tablier d'un pont-levis supprimé.

Ce passage est un des accès de la place, traversée du corps de place correspondant à la "porte du bourg" de l'enveloppe.

L'extrémité Est est percée d'un passage voûté traversant la face gauche du bastion 1 et donnant accès à la petite batterie basse en balcon formant fausse braie en ce point et portant actuellement d'anciennes latrines.

Cette galerie comporte au-dessus de la naissance des voûtes des trous de boulins destinés à recevoir des poutres servant d'appui à un plancher intermédiaire.

Le fossé de ce frontest coupé entre l'angle d'épaule gauche du bastion 2 et le mur intérieur de l'enveloppe, formant contrescarpe, par un haha et un mur en maçonnerie percé, en son centre, d'une poterne, et de chaque côté, de trois créneaux de fusillade surmontant un créneau de pied sur arc de décharge parabolique les deux arcs retombant sous la poterne. La poterne était desservie par un pont en charpente franchissant le haha et dont les 3 poutres s'encastraient dans la maçonnerie du seuil de la poterne. Ces poutres gisent présentement dans le fond du haha.

Le haha est entièrement creusé dans le roc ainsi que le délardement vertical des créneaux de pieds et la base de leurs arcs de décharge. Les créneaux de fusillade sont du type "archère" à ébrasement intérieur, retrécî au nu du parement extérieur, et, plongée très accusée. Le mur défensif est surmonté d'une tablette saillante en granite, les créneaux ont leurs linteaux - seuils et montants - en pierres de taille dressées de même que la poterne dont le linteau droit est formé de claveaux à crossettes soigneusement appareillés.

Ce dispositif - daté 1843 - (chiffres en fonte scellés au-dessus de la poterne (le chiffre 4 manque), avait pour but d'interrompre à volonté la circulation entre la porte basse du Bourg et la porte du flanc du bastion 1, en cas d'ouverture d'une brèche dans l'enceinte enveloppe du côté du port, soit par fait de guerre (cas du siège de 1761) soit accidentellement (effondrement de 1873).

Un peu en avant de cette coupure, le long de la face gauche du bastion 2 on remarque une caponnière, avec banquette d'infanterie et plongée en glacis, formant traverse de fossé et destinée à défendre celui-ci contre un ennemi progressant depuis la porte basse du Bourg.

113- Front Ouest

Constitué par la face et le flanc droit du bastion 2.

la courtine 2-3.

la face et le flanc gauche du bastion 3

Escarpes revêtues et attachées avec cordon de magistrale comme pour le front 1-2. On note les singularités suivantes :

- le bastion 2 est à peu près symétrique à l'exception du légère différence de longueur de ses flancs; par contre son cavalier est excentré (voir "front 1-2").

- le flanc gauche du bastion 3 est concave et à orillon alors que le bastion 2 a des flancs droits.

- le flanc gauche du bastion 2 et le flanc droit du bastion 3 sont très courts (10m) et casematés -(coffres d'escarpe à 2 pièces chacun).

- La courtine 2-3 est très courte (environ 20m), elle sert de mur de fond à 5 casemates voûtées établies sous le terre-plein du rempart et prenant jour, à l'arrière, sur la cour centrale par des portes percées dans un mur bordant la rue du rempart.

Ces casemates accolées se détaillent ainsi :

- au Sud, une casemate à voûte approximativement parabolique dont le sol est en contrebas de la cour centrale et qu'une série de corbeaux latéraux, doublés de trous de boulins, indique comme pouvant être munie d'un plancher intermédiaire (casemate à usage de magasin (1) de temps de guerre).

- au Nord de la précédente, 3 casemates à usage de logement, de plain-pied avec la cour, voûtées en plein cintre, comportent chacune au fond une cheminée entourée de briques et une ouverture du type archère débouchant à travers l'escarpe de courtine. Ces ouvertures semblent être improches au tir et n'avoir qu'un rôle d'aération et d'éclairage.

- à l'extrémité Nord, une casemate aveugle dont la voûte est percée à la clé de deux événements carrés semble avoir été appropriée en salle de police.

Ce groupe de locaux est encadré par les entrées des galeries d'accès aux coffres d'escarpe

Coffres d'escarpe (bastions 1 et 2)

- Ces coffres sont sensiblement identiques et constitués par un vaste local voûté en voûte mitrée, à plan rectangulaire dont un des petits côtés est la paroi intérieure du mur d'escarpe du flanc du bastion, où sont percées les deux embrasures à canon (embrasures du type à ébrasement extérieures et joues divergentes, couvertes d'une voûte se rapprochant de l'anse du panier).

- Entre le grand côté extérieur du coffre et l'escarpe de la face adjacente se trouve un petit local à plan triangulaire, voûté et éclairé par une petite ouverture (éclairage et ventilation). Ce local semble être le magasin à munition de batterie et communique directement avec le coffre par une porte.

- Dans les deux cas, l'accès aux coffres se fait par une galerie en plein cintre partant de la rue du rempart de la courtine (de part et d'autre des

(1) Un document, non daté, trouvé au Palais représente le moulin à cheval installé dans cette casemate (document copié sur un croquis du génie).

casemates) galeries comportant, à l'entrée et à l'arrivée au coffre, un vestibule à voûte d'arête à montants harpés en granite et claveaux à cosslette du même matériau soigneusement appareillé.

Les coffres diffèrent par les singularités suivantes :

- coffre au flanc gauche du bastion 3 : cheminée de chauffage adossée à l'intérieur de l'escarpe du flanc, entre les deux embrasures. Event carré de ventilation dans le sommet de voûte et traversant verticalement jusqu'au terre-plein du bastion; pas d'autre issue que la galerie d'accès.

- coffre du flanc droit du bastion 2 : cheminée verticale d'aération partant dans la voûte à ras du parement intérieur de l'escarpe du flanc, entre les embrasures.

- galerie avec escalier partant du 2ème vestibule (à l'entrée du coffre) et descendant dans la courtine pour déboucher au niveau du fond du fossé près de l'angle rentrant (galerie destinée à la sortie discrète de patrouilles, corvées etc...)

Dernier point singulier de ce front : 2 caponnières formant traverse et barrant le fossé au pied de la face droite du bastion 2 (une au pied de l'angle d'épaule, la 2ème à mi-face) ouvrages destinés à s'opposer à un ennemi venant de la porte basse du bourg et cherchant à remonter vers la courtine 2-3.

On notera également que les parapets supérieurs des flancs des deux bastions comportent chacun deux embrasures à canon au-dessus de celles des coffres d'escarpe, embrasures correspondant aux positions de pièces à ciel ouvert du terre-plein supérieur. Celles du bastion 2 sont à ciel ouvert et entaillent le parapet, celles du bastion 3 sont couvertes (embrasures, tunnels).

114- Front Nord

Le plus long des fronts terrestres (environ 194m) et le plus régulier des deux tant par la symétrie des ouvrages, la disposition en plan et en élévation. Il est constitué par la face et le flanc droit du bastion 3,

- la courtine 3-4

- la face et le flanc gauche du bastion 4.

La courtine 3-4 comporte en son milieu la porte principale, dite "porte du Donjon".

Les particularités de ce front sont les suivantes :

- bastions à flancs droits.

- escarpes attachées, à fruit, cordon de magistrale, parapet vertical surmonté d'une tablette en légère saillie, chaînes d'angles apparemment comme pour les autres fronts.

- les embrasures hautes des flancs ont été murées (comme pour tous les autres fronts, sauf le front 2-3) et n'apparaissent plus que par le décrochement du cordon de magistrale qui les soulignait.

- le flanc droit du bastion 3 est casematé et muni d'un coffre d'es-

carpe analogue à ceux décrits pour les bastions 2 et 3 mais plus grand. En plus des deux positions de pièces de casemate on y trouve un four à pain (dans la paroi extérieure) et, à l'emplacement du magasin à munitions, un puits d'eau foncé dans le roc. Une galerie avec escalier part du fond du coffre et, passant en-dessous, aboutit après un retour, au fond du fossé du flanc du bastion. Accès au coffre par galerie en plein cintre venant de la rue du rempart et comportant à gauche un petit magasin à munitions aménagé probablement après 1870.

- Fossé barré, à droite et à gauche du pont de la porte du Donjon par deux caponnières disposées dos à dos et formant traverses de défense de fond de fossé.

- Porte du donjon.

Ce bâtiment, accès principal de la citadelle, est situé en milieu de courtine 3-4. Il est constitué par une façade monumentale en légère saillie sur l'escarpe de la courtine, précédé d'un pont dormant et d'un pont-levis enjambant le fossé du corps de place et donnant accès à un passage voûté tracé en courbe très accusé (pour éviter la prise d'enfilade à partir du plateau, la porte étant très mal défilée par les ouvrages de l'enveloppe) débouchant dans la cour centrale après avoir traversé le massif du rempart.

La façade est ainsi constituée :

- La baie en plein cintre s'ouvre dans une feuillure rectangulaire (logement du tablier du pont-levis relevé), elle-même percée, dans les deux angles supérieurs, des fentes de passage des chaînes de manœuvre du pont-levis (poulies métalliques encore en place). Cette feuillure est encadrée de deux piédroits à bossages continus en table (faux joints pleins à angles). Sur les piédroits font saillie deux pilastres nus à chapiteaux toscans surmontés d'un entablement à frise lisse et corniche moulurée, portant elle-même un fronton triangulaire à retour.

Le fronton est décoré d'un bas-relief composé d'attributs militaires : trompettes, faisceaux, armes, fanions etc.... rayonnant autour d'un trophée à l'antique (casque et cuirasse).

Le linteau à claveaux rayonnants de la feuillure est surmonté d'un tableau encadré d'une moulure torique doublée de deux filets, dans lequel se lit l'inscription gravée "Porte du Donjon" (1).

La façade s'appuie par l'intermédiaire d'un boudin torique sur un soubassement vertical faisant saillie sur l'escarpe et reposant lui-même sur une embase talutée.

Le pont-levis était du type à bascule en dessous, la partie arrière descendant dans une fosse tandis que l'avant se relevant venait s'encastrer dans la feuillure.

(1) Il n'est pas à exclure que l'inscription sur fond lisse du tableau n'ait remplacé, à époque récente, les armes royales, quasi obligatoires dans ce type de construction et qui ont pu avoir été détruites sous la Révolution.

L'édifice est construit en calcaire dur, lisse, à teinte légèrement rosée qui contraste avec les teintes grises et l'aspect rugueux des matériaux de l'escarpe.

Seule l'embase est en granite.

Il n'a pas été possible de dater avec précision cet édifice; cependant, le plan de 1696 indique à cet emplacement une porte à 2 passages (porte charretière et porte piétonnière) différente de l'ouvrage actuel : celui-ci aurait donc été exécuté au XVIII^e et ne figure pas dans les réparations consécutives au siège de 1761.

- Casemates de la courtine 3-4

Le terre-plein de la courtine 3-4 est porté par des casemates logements dont le mur de façade borde la cour centrale, casemates constituées par deux corps de bâtiments de longueur différente, disposés dans le même alignement, de part et d'autre du débouché du tunnel de la porte du Donjon. Ces bâtiments sont réalisés comme suit :

* Bâtiment Ouest.

Ce bâtiment est essentiellement formé de 7 travées accolées, voûtées en plein cintre, fermées à l'avant par le mur de façade sur la cour centrale et sur les côtés par deux murs latéraux.

- Les deux premières travées (en partant de la porte du Donjon) pénètrent en berceau perpendiculaire et de même hauteur dont le piédroit arrière sert de mur de fond au bâtiment et de mur de soutènement au terre-plein de la courtine. L'intersection de ces trois volumes détermine deux voûtes d'arête fourrées à arêtes de voussoir en V en granite soigneusement appareillées de même que les chaînes d'angle intérieures et extérieures.

- Les cinq travées suivantes, séparées des deux premières par un piédroit percé d'une porte rectangulaire, sont fermées à l'arrière par le piédroit d'une grande nef voûtée en berceau plus élevée que les travées elles-mêmes, et soutenant le terre-plein du rempart. La communication entre les travées en façade et la galerie arrière est réalisée par des ouvertures en plein cintre ménagées dans le piédroit.

Ces cinq travées communiquent entre elles par des portes ménagées dans les piédroits.

L'ensemble prend jour dans la cour centrale par 7 ouvertures en plein cintre (1 par travée, soit 6 fenêtres et 1 porte centrale) percées dans une façade uniforme. Cette façade en moellons équarris de schiste gris foncé repose sur un soubassement en gros appareil de granite beige soigneusement dressé. Elle est couronnée par une tablette horizontale, légèrement saillante. Chaînes d'angle harpées, entourages des ouvertures soigneusement appareillées.

Les murs latéraux comportent à l'Est une porte d'accès, à l'Ouest une fenêtre.

* Bâtiment Est.

Rigoureusement de même facture que le précédent, mais plus court, il est limité à deux travées, symétriques des deux premières travées du bâtiment Ouest. La façade se prolonge au-delà des deux travées et englobe un passage couvert ascendant permettant de monter sur le terre-plein de la courtine. Accès par porte en plein cintre, volée d'escalier droite.

Ces deux bâtiments sont recouverts, du côté de la cour centrale, par un massif de terre prismatique formant parados pour le terre-plein supérieur de la courtine. Ce parados est interrompu par le passage entre les deux bâtiments (passage prolongeant le tunnel de la porte du donjon) mais la continuité du défillement est assurée par un grand mur tendu entre les deux bâtiments casematés et montant jusqu'au niveau du sommet du massif de parados.

Ce mur est donc parallèle à la tête Sud du passage ouvert de la porte et comporte une large baie en plein cintre correspondant au passage. Il est en outre surmonté d'un édicule à fronton en plein cintre abritant une horloge, et porte, sur une plaque de fonte scellée au-dessus de l'axe du passage, la date de 1836. 4 chasse-roues tronconiques à base cubique, en granite, protègent la base des piédroits de la baie.

*Bastion 4 : comporte un petit cavalier d'artillerie soutenu par un mur de maçonnerie assez grossière, et surmonté d'un petit poste d'observation moderne. Sous ce cavalier, et ouvrant dans le mur de gorge du bastion, un ensemble assez confus de petits locaux grossièrement voûtés semble être un reste des premiers ouvrages implantés sur le site. Malgré diverses utilisations successives de ces locaux, leur destination initiale ne peut être déterminée. Le mur de gorge du bastion, dessinant en plan une sorte d'S se prolonge jusqu'au flanc droit pour former traverse défilant la courtine 4-1 et le "grand quartier" des coups d'enfilade passant par dessus le bastion, la rampe d'accès longeant la gorge du bastion passe sous cette traverse par un passage couvert incliné, couvert d'une voûte en berceau brisé assez grossière.

* L'enveloppe.

Séparée du Corps de Place par un fossé assez étroit et profond dont son mur arrière est la contrescarpe, cette "enveloppe" constitue une première enceinte continue, réalisée en tracé tenaillé et qui entoure le corps de place sur trois côtés (fronts Nord, Ouest et Sud). Composée de 8 redans jouant le rôle, par rapport au corps de place, de demi-lunes, place d'armes et contregarde, elle comporte en outre, sur les deux fronts terrestres (Nord et Ouest) deux dehors demi-lune 10 et contregarde 11 (improprement appelée demi-lune) le tout est protégé par un fossé général précédé d'un chemin couvert et d'un glacis.

Sur le front Sud, le long du port, elle est découverte sur toute sa hauteur et joue le rôle de braie par rapport au corps de place, dont elle masque le pied.

Les principaux aspects de cette enveloppe consistent en :

- escarpes attachées, à fruit prononcé, surmontée d'une tablette, sans cordon de magistrale ni parapet vertical (sauf contregarde 11).

- chemin couvert tout à fait conforme à la méthode de Vauban places d'armes saillantes et rentrantes séparées par des traverses.

N - ~~cuvette~~ et double-caponnières dans les fossés.

- présence, sous le redan 8 d'un magasin à poudre (1) type 1874 terrassé dont l'accès se fait par une galerie débouchant dans la contrescarpe en vis à vis de l'angle d'épaule droite du bastion 2. Entrée datée "1880".

L'existence de communications souterraines soit traversant l'enveloppe Porte dite du Bourg, galeries descendant du terre-plein de l'enveloppe au fond du fossé, soit passages couverts sous les traverses permettant la continuité de la circulation sur le terre-plein.

- Présence dans le fossé du front Ouest d'une fontaine, et, au pied de la face gauche de la demi-lune 10 d'un grand bassin à usage de réservoir d'eau à ciel ouvert.

- Organisation un peu particulière de l'extrémité Sud du front Ouest où le fossé de l'enveloppe se termine en fausse braie (côtée 13) couvrant la porte du Bourg et se trouve précédé par un tronçon de fossé plus profond franchi par le pont de l'avant porte du bourg, entre le bassin du port et le mur de soutènement du glacis, sous la place d'armes 14.

- Flanc gauche du redan dominant le port organisé en flanc retiré avec créneau de pied sur arc de décharge.

- Deux portes donnent accès ou traversent l'enveloppe :

* au Nord la porte de Secours (dite aussi "porte de l'avancée" ou "avant porte du donjon"), baie en plein cintre encadrée d'une feuillure rectangulaire entre deux piédroits à pilastres toscans le tout surmonté d'un entablement portant un fronton triangulaire. On lit l'inscription "porte de secours" au-dessus du linteau de la baie; pont-levis à bascule en-dessous. Cette porte s'ouvre près du saillant du redan couvrant la porte du donjon (2) et constitue l'avant-porte de cette dernière, dont elle est vraisemblablement contemporaine. Edifice assez simple, dépourvu de sculptures et dont toute l'élégance réside dans quelques éléments de décoration très dépouillés (pilastres, fronton).

(1) Ce magasin et celui, plus petit, construit dans la galerie.

(2) A noter que la face gauche de ce redan est affectée d'une brisure rentrante dont on ne s'explique pas la raison.

Au Sud-Ouest la porte du Bourg, communication entre la Citadelle et l'agglomération, simple galerie en plein cintre traversant le rempart de l'enveloppe, entre le fossé du corps de place en capitale du bastion 2 et la fausse braie. Cette porte débouche dans l'escarpe par une simple baie encadrée d'une feuillure rectangulaire.

Elle est précédée d'une avant porte, constituée de deux piliers en granite très simple, portant les restes du mécanisme d'un pont-levis.

B. LES BATIMENTS

On rappellera, pour mémoire, ceux déjà évoqués avec la fortification:

- Les casemates de la courtine 2-3.
- Les casemates de la courtine 3-4.
- Les casemates sous le cavalier du bastion 4.
- Les casemates sous le bastion 1.
- Le magasin à poudre terrassé de l'enveloppe (Redan 8).

Comme autres bâtiments on trouve :

21 - dans le corps de place :

- l'ancien pavillon des officiers,
- l'arsenal,
- le logement du gouverneur,
- le grand quartier,
- les caves derrière l'arsenal (ancien L^t du Roy),
- la cave de l'ancien arsenal,
- la Tour aux poudres.

22- dans l'Enveloppe :

- le corps de garde de l'Avancée.
- le magasin à poudre de l'Avancée.

Généralités Historiques

A la veille du siège de 1761, la cour intérieure de la Citadelle était encombrée de bâtiments de toute nature (1), construite sans idée directrice apparente avant l'arrivée de Vauban. Celui-ci pour suppléer au manque de

(1) 2 casernes, arsenal, logements du major, aide-major, armurier, gouverneur, L^t du Roi, chapelle, hangard, tour prison etc.... plusieurs de ces bâtiments devaient être des vestiges du château des Gondi "rappropriés".

D'autres (casernes 25 et 44, Bts 42-43) paraissent avoir été construits entre 1671 et 1680 pour la destination qu'ils conservèrent jusqu'en 1761.

capacité de logement, proposer l'exhaussement ou la modification de plusieurs bâtiments et surtout la construction (plan de 1696) d'un grand corps de caserne (6-7-8) sur la courtine du front de mer 1-4 (2-12 de la numérotation de Vauban) front qu'il reconstruisait entièrement sur un plan nouveau.

La construction "le grand quartier", précédée de la démolition de nombre d'autres bâtiments situés sur son emplacement, a traîné en longueur jusque vers 1750.

Le Siège de 1761 a détruit ou endommagé gravement tous les bâtiments et après la reddition, seul le "pavillon des officiers" (derrière la courtine 2-3) le grand quartier et les corps de garde furent réparés et occupés par les Anglais; tout le reste, jugé irréparable, fut rasé après la reprise de la place par les Français en 1763, et, progressivement remplacé, entre 1763 et 1780 par les actuels bâtiments de l'arsenal et du logement du gouverneur. Enfin à l'emplacement des bâtiments démolis, derrière la courtine 3-4, ont été édifiés beaucoup plus tard, de 1834 à 1836, les actuelles casemates.

On notera qu'après 1763, l'édification des nouveaux bâtiments s'est faite avec un souci certain d'ordonnancement, visant en particulier à aménager une grande place d'armes centrale, contrairement aux errements antérieurs.

Le "Pavillon des officiers"

C'est un des rares bâtiments antérieurs à 1683 encore existant. Il semble avoir été construit comme casernement (caserne h du plan de Vauban de 1683, 25 du plan de 1696) mais son utilisation a changé en pavillon d'officiers dès le XVII^e siècle, puis centre mobilisateur entre les deux guerres mondiales. Il borde la rue du rempart de la courtine 2-3.

C'est un bâtiment rectangulaire à 2 niveaux (rez-de-chaussée + étage) + combles couvert d'un toit à 3 pans et divisé en trois parties identiques par deux refends transversaux portant les cheminées, et, un refend longitudinal. Les refends transversaux déterminaient trois "cellules" ou groupes de locaux indépendants les uns des autres et en plus subdivisés par le refend longitudinal, chaque subdivision correspondant à deux pièces, affectées chacune au logement d'un officier lors de l'aménagement en Pavillon soit $3 \times 2 \times 2 = 12$ pièces x 2 niveaux = 24 chambres.

Chaque cellule paraît être la "cellule" élémentaire du casernement type à la Vauban, rendu réglementaire en 1679 mais utilisé dès 1670, avec cage d'escalier centrale séparant, à chaque niveau, deux groupes de deux chambres de troupe.

L'état actuel traduit de profondes transformations successives dues aux diverses utilisations : suppression de 2 des 3 cages d'escalier, construction de cloisons, percements de refends, aménagement d'un couloir longitudinal au 1er étage, etc...

Les façades extérieures sont par contre restées à peu près intactes et traduisent encore la distribution d'origine : elles comportent au rez-de-chaussée 3 portes encadrées chacune de 2 fenêtres et, au premier étage, trois fois 3 fenêtres à l'aplomb des ouvertures du rez-de-chaussée. Les ouvertures du pignon Nord sont modernes.

Les murs sont en maçonnerie de schiste assez grossière, enduits au mortier et dépourvus de chaînes d'angle.

L'encadrement des baies est rectangulaire, en pierres de taille de calcaire tendre (tuffeau) avec feuillure extérieure pour les volets. La plate-bande est constituée de voussoirs rayonnants.

On notera enfin que le pignon Sud s'appuie à une grosse traverse en maçonnerie évidée en plein cintre bordé de claveaux harpés (granite à la base, calcaire au-dessus) servant de parados au cavalier du bastion 2 et à la rue du rempart de la courtine 2-3.

L'Arsenal

Construit de 1775 à 1780 en remplacement de l'ancien arsenal d'origine détruit par le siège de 1761. Grand bâtiment rectangulaire, orienté perpendiculairement au précédent et faisant face aux casemates de la courtine 3-4.

Il est constitué de deux niveaux (rez-de-chaussée, premier étage), combles, avec une citerne en sous-sol le tout couvert par une toiture en bâtière. Les deux niveaux sont constitués par de très grands locaux avec planches et poutraison reposant sur une file de poteaux à usage de magasins et d'ateliers pour le matériel d'artillerie. L'extrémité Est est occupée par une cage d'escalier desservant tous les niveaux.

Les murs sont en maçonnerie de schiste enduite au mortier. Soubassement en gros appareil de granite soigneusement dressé, chaînes d'angle harpées du même matériau. Les façades sont surmontées d'une corniche à doucine et talon superposés.

La façade Nord, sur la cour centrale, comporte :

- au rez-de-chaussée : 7 ouvertures, soit une grande porte centrale et six fenêtres également réparties de part et d'autre de la porte.

- au premier étage : 15 fenêtres ainsi réparties,

{ 1 au-dessus de la porte
6 au-dessus des 6 fenêtres du rez-de-chaussée
8 également réparties de part et d'autre des précédentes.

- au niveau des combles : 7 lucarnes saillantes disposées à l'aplomb des ouvertures du rez-de-chaussée.

Le tout disposé pour respecter une symétrie rigoureuse.

La façade Sud, sur la cour arrière, comporte :

- au rez-de-chaussée : 10 ouvertures dont une porte principale (dans l'axe de celle de l'autre façade)
1 seconde porte près de l'extrémité Sud-Est (porte particulière de la cage d'escalier)
et 8 fenêtres.

- au premier étage : 10 fenêtres à l'aplomb des précédentes.
- au niveau des combles : 5 lucarnes saillantes identiques à celles de la façade Nord.

Le pignon Est comporte 2 fenêtres au rez-de-chaussée éclairant la petite pièce située devant la cage d'escalier.

Les fenêtres sont identiques : tablette d'appui plate, en gros appareil de granite dressé, piédroits harpés, arc surbaissé à claveaux rayonnants extradossés, un escalier avec clé saillante. La baie est ^{en} outre entourée d'une feuillure pour les volets et d'un bandeau saillant plat obtenu de taille en relief des pièces des piédroits et de l'arc.

Les portes principales (façades Nord et Sud), à deux vantaux, sont identiques aux fenêtres. La base des piédroits est protégée par des chasse-roues.

Les lucarnes sont en calcaire dur (contrairement aux autres éléments de l'édifice), en arc surbaissé, surmonté d'une corniche profilée en doucine. Piédroits nus élargis à la base d'une patte adoucie en cavet renversé. Baie entourée d'un bandeau plat.

Le tout est surmonté d'un petit socle adouci en cavet ayant probablement porté une boule ou une bombe disparue.

Les dangers résultant de l'état de ruine du bâtiment ne permettent pas de décrire en détail les éléments intérieurs : planches sur poutres apparentes, soutenus par une file longitudinale de poteaux. Escalier tournant (à droite) suspendu, à volées droites, limon et marche en bois et rambarde en fer.

Couverture en ardoise sur charpente bois.

Le pignon Est est relié au logis du gouverneur adjacent par un portail en pierre détaillé, en arc surbaissé, à faîtiage horizontal, orné au droit des montants de deux socles à base carrée adoucis en cavet renversé et portant chacun un boulet.

Ce portail donne accès à la cour arrière de l'arsenal.

Lodis du Gouverneur (bâtiment d.).

Bâtiment construit entre 1763 et 1780, face à l'extrémité Sud du Grand Quartier et implanté en retour d'équerre par rapport à l'Arsenal, dans l'alignement du pignon Est de ce dernier.

Plan en trapèze rectangle, pignon Sud tracé en biais, parallèlement à la courtine 1-2 qu'il borde. Toit à deux pentes porté par fermes de comble à surcroît.

Deux niveaux (rez-de-chaussée + premier étage) + combles habitables.

Un refend transversal, montant jusqu'au faftage, divise l'édifice en deux groupes de locaux. Toutes les autres divisions (cloisons, planches etc..) ont disparu rendant impossible une description plus détaillée.

Façade Est (sur cour façade principale centrale).

Elle est divisée en deux par un bandeau plat horizontal en granite.

Chaines d'angles harpées, corniche moulurée à talon et quart-de-rond droits superposés. Soubassement appareillé, murs en maçonnerie de schiste enduite de mortier.

au rez-de-chaussée : une porte centrale, encadrée à gauche de 2 fenêtres; à droite, d'une fenêtre et d'une porte (fenêtre agrandie ?).

au 1er étage : 5 fenêtres superposées exactement aux ouvertures du rez-de-chaussée.

combles : 4 lucarnes (1) à l'aplomb des 4 ouvertures, les plus au Nord.

Façade Ouest (façade arrière sur cour de l'Arsenal).

Elle est plus courte que la précédente du fait du biais du pignon Sud et ne comporte que 4 ouvertures à chaque niveau, en vis à vis des 4 ouvertures les plus au Nord de la façade Est, 2 lucarnes (*) au niveau des combles.

- chaines d'angle, bandeau et corniche identiques à ceux de la façade Est.

Pignon Sud : 2 fenêtres au niveau des combles.

Pour l'ensemble du bâtiment les pierres d'appareil sont en granite au rez-de-chaussée, en tuffeau au 1er étage.

Les ouvertures sont en arc surbaissé à claveaux rayonnants, montants harpés avec feuillure encadrant la baie.

Bâtiment assez simple, effectivement conçu comme bâtiment d'habitation et, pour autant qu'on en puisse juger, n'ayant pas subi d'altérations majeures depuis sa construction.

(1) Lucarnes en bois, saillantes, couvertes en bâtière et habillée d'ardoise.

Le Grand Quartier

Ce bâtiment a été projeté et commencé sur les directives de Vauban pour pallier à l'insuffisance de la capacité du casernement. La construction paraît avoir traîné en longueur jusqu'aux environs de 1754 puis le bâtiment a été rallongé, du côté du bastion 1 en 1844 sans rupture apparente.

Il borde un front (1-4) dont la reconstruction à la moderne est un des travaux les plus considérables de Vauban dans la place.

Il est implanté sur la courtine (1-4), le flanc gauche et la moitié de la face gauche du bastion 1, qui se trouvent, de ce fait, dépourvus de toute possibilité de porter de l'artillerie tirant à la mer.

De cette implantation résulte un tracé à deux brisures, une saillante, l'autre rentrante (1), puisque son plan épouse exactement le tracé du demi-front bastionné.

Schéma de principe : il ne s'agit pas d'une application du plan-type de casernement à la Vauban le bâtiment est divisé par des refends transversaux, portant les cheminées et arasés au niveau du plancher des combles, en une série de pièces juxtaposées et desservies par une circulation en façade, sans communication à travers les refends.

Extérieur : murs en maçonnerie de schiste enduite au mortier avec fruit à la base (1er niveau casematé) et verticaux au-dessus.

Les façades sont surmontées d'une corniche moulurée en larmier surmontant un quart-de-rond.

Baies : fenêtres rectangulaires (aux 2^{ème} et 3^{ème} niveaux) encadrées d'une feuillure, montants harpés, plate-bande à claveaux rayonnants.

- au premier niveau : portes de casemates rectangulaires.
- un bandeau horizontal et plat, de granite, court le long de la façade arrière à la base du 2^{ème} niveau et souligne la division entre le 1^{er} niveau, formant socle fruité et les 2 niveaux en élévation verticale.
- Les entourages de baie et éléments appareillés du premier niveau sont en granite, et, en calcaire blanc au-dessus.
- En plan : compartimenté pièce par pièce, par des refends transversaux.

(1) Bien qu'il s'agisse d'un bâtiment continu, chaque élément correspondant à un alignement droit, porte, à l'origine, un numéro distinct sur les plans.

Divisions : en élévations, c'est un bâtiment à trois niveaux plus combles.

- premier niveau casematé (temps de guerre).

- deuxième et troisième niveaux et combles reliés par deux escaliers intérieurs (logements du temps de paix) 3ème niveau et combles sur planchers.

Il n'y a pas de circulation verticale entre le premier et le deuxième niveau.

Les 2ème et 3ème niveaux sont en outre desservis par des escaliers extérieurs. Les deux pignons sont isolés des terre-pleins par des cours anglaises, de même que la façade arrière.

Le premier niveau (1), en sous-sol, est constitué par des locaux casematés juxtaposés et identiques à usage de logements et de magasins de siège. Ces locaux, voûtés en berceau, sont fermés à l'avant, par l'escarpe du corps de place où ils prennent jour par une petite ouverture en forme d'archère (rétrécie au vu extérieur) mais impropre au tir et, à l'arrière, par un mur de façade donnant sur la cour anglaise séparant le bâtiment de la cour de la Citadelle.

Bien entendu les génératrices des voûtes sont perpendiculaires aux façades ne fût que pour éviter qu'une brèche dans l'escarpe du front de mer, n'entraîne l'effondrement de l'édifice.

On trouve ainsi le long de la courtine : 11 casemates

du flanc : 4 casemates + l'escalier d'accès à la fausse baie 12.

de la face : 6 casemates + l'escalier aux latrines de siège.

la 1ère de ces casemates au Sud est l'ancienne cuisine; elle a une hauteur sous voûte plus grande que ses voisines et comporte en façade une porte et trois fenêtres, dont une au-dessus de la porte; à l'intérieur : corbeaux supports d'un plancher intermédiaire disparu.

La façade de ce premier niveau, sur la cour anglaise, comporte un fruit assez important. Elle est en maçonnerie de schiste enduite au mortier. Les portes d'accès aux casemates sont des baies rectangulaires, à imposte; montants harpés, en granite, linteau monolithique et arc de décharge pour 15 d'entr'elles

- des baies voûtées en plein cintre pour deux casemates et l'escalier menant à la fausse braie (partie adossée au flanc).

- des baies couvertes d'une plate-bande à claveaux rayonnants pour les ouvertures de la cuisine et les casemates de l'extrémité Sud.

- des portes plus larges, en arc surbaissé à claveaux harpés pour trois casemates de l'aile Nord.

(1) Ce niveau est actuellement présenté sous le nom de "batteries à la mer" c'est en fait un contresens car les casemates sont passives et leurs ouvertures ne servent qu'à l'éclairage et la ventilation.

Le deuxième niveau.

La façade Est du bâtiment est légèrement en retrait de l'escarpe de la courtine et du flanc, dont elle est séparée par le chemin de ronde, mais à partir de l'angle d'épaule du bastion 1, elle est construite directement sur l'escarpe le chemin de ronde devenant alors corridor voûté.

Les chambres de troupe sont desservies, à l'avant par le chemin de ronde sur lequel elles donnent de plain pied, chacune par une porte, et prennent jour par des fenêtres rectangulaires percées, à raison d'une par chambre, dans la façade arrière, sur la cour centrale.

Les refends transversaux prolongeant directement les piédroits des casemates du 1er niveau, on retrouve les mêmes divisions aux trois niveaux.

Chaque chambre de ce niveau (à l'exception de celles établies le long de la face du bastion 1) est divisée au quart de sa longueur environ par un arc en anse de panier bandé entre les deux refends et destiné à supporter le refend longitudinal du 3ème niveau. Cet arc disparaît dans les travées à l'extrémité Sud (où le chemin de ronde devient corridor) et se trouve remplacé par un refend longitudinal, comme au 3ème niveau.

Plafond à poutres apparentes encastrées dans les murs de refends (sauf à la partie Sud).

Accès : façade Est par le chemin de ronde.

façade Ouest (sur cour centrale), partie adossée au flanc du bastion, par un escalier extérieur perpendiculaire à la façade, constitué par une volée droite de 23 marches, sur arc rampant, enjambant la cour anglaise; marches en gros appareil de granite; rembardes en maçonnerie enduite au mortier; têtes de l'arc en voussoirs rayonnants harpés (gros appareil de granite). Cet escalier donne accès par une grande porte, à un large passage couvert traversant le bâtiment et débouchant de l'autre côté sur le chemin de ronde; de la paroi Nord de ce passage part l'escalier à deux volées droites en retour d'équerre montant au troisième niveau (escalier à marches cimentées ayant dû remplacer un escalier plus ancien).

par porte palière,

Pignon Sud : accès en bout du corridor prolongeant le chemin de ronde, sur l'escalier construit dans la cour anglaise séparant le bâtiment du mur de gorge au bastion 1.

Troisième niveau.

Accès : pignon Nord par l'escalier extérieur à volée droite de six marches partant de la rampe d'accès au bastion 4 et accédant en bout du couloir de façade.

- au centre : par deux escaliers intérieurs montant du deuxième niveau dont un, le principal, venant de la cour de la citadelle.

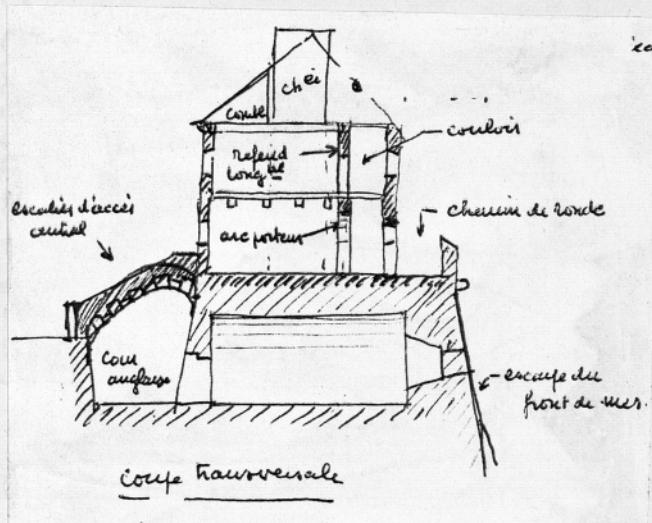
- pignon Sud : le couloir de circulation se termine sur une fenêtre en plein cintre et donnant sur le saillant du bastion.

Circulation : couloir général courant le long de la façade arrière et desservant les locaux.

Un refend longitudinal, percé de portes, sépare ce couloir des chambres, ce refend repose sur les arcs signalés au deuxième niveau et sert d'appui intermédiaire à la poutraison du plafond, portant elle-même le plancher des combles.

On remarque ainsi que la poutraison est contrariée d'un niveau sur l'autre, dans les 2/3 du bâtiment.

Cette disposition disparaît dans la partie Sud où la poutraison est perpendiculaire aux façades à tous les niveaux.



Toiture : à 2 pentes, en ardoise sur fermes.

Les cheminées, dont les conduits montent dans les murs de refend transversaux prolongent ceux-ci et font saillie en toiture à éevel sur le faîte par des souches parallélipipédiques, à couronnement appareillé, soulignées à ras du faîte, d'un bandeau horizontal de granite.

On trouve ainsi, le long de la courtine : 10 cheminées + 1 pignon =
(11 travées)

le long du flanc du bastion : 4 cheminées (5 travées)

le long de la face du bastion : 6 cheminées + 1 pignon = (7 travées)

Ces cheminées soulignent la division rythmique du bâtiment qui n'apparaît en façade que par la succession de baies superposées.

On notera en outre les points particuliers suivants :

- la travée d'extrémité Sud (ajoutée en 1844) comporte eu premier

niveau la cuisine de siège, casematée, et au-dessus (deuxième niveau) des locaux disciplinaires (cellules couvertes de voûtains de briques), une chambre au troisième niveau.

Le pignon Sud est percé au deuxième niveau de la porte palière d'extrémité du couloir et au troisième niveau d'une fenêtre plein cintre.

Les brisures d'alignement de l'axe du bâtiment déterminent, à chaque niveau, du fait des angles obtus, des locaux polygonaux, à chaque changement de direction.

Les latrines de siège sont constituées par un local voûté situé dans le pied de l'escarpe de la face gauche du bastion 1, sous les casemates logements - 5 sièges - canal de chute unique débouchant, du biais, dans le vide.

accès aux latrines : par galerie ascendante voûtée, avec volée d'escalier, partant de la cour anglaise.

Latrines de temps de paix : elles sont situées à cheval sur le parapet d'un petit élément de fausse braie saillante hors de l'escarpe de cette même face de bastion, de plain pied avec le sol des casemates.

Accès par un passage traversant l'escarpe, au fond de la casemate des cuisines.

Les latrines proprement dites sont constituées par un petit bâtiment rectangulaire couvert d'un toit en ardoise à une pente sur charpente bois.

Chauffage des locaux : il semblait assuré par des poêles logés dans des passages percés dans les refends transversaux et raccordés aux conduits de fumée de ces refends. Un poêle pouvait ainsi chauffer les deux pièces adjacentes. Il ne faudrait pas confondre le logement de ces poêles avec une communication entre deux chambres voisines.

Conclusion sur le grand quartier

Bâtiment remarquable aussi bien par son ampleur, ses proportions, que par le fait que, n'ayant pas été considérablement modifié il est resté très proche de son organisation d'origine. L'absence de décoration accentue l'impression de dépouillement et de souci du fonctionnel. Le parti adopté pour sa distribution intérieure, bien que très simple, est intéressant car il offre une plus grande capacité de logement que la formule-type de casernement à la Vauban; on conteste cependant l'excès contraire c'est-à-dire un manque de circulations verticales (2 au total) alors que la surface bâtie du casernement à la Vauban en comportait de trop. Malheureusement l'état de dégradation des charpentes et toitures laisse craindre un risque de ruine prochaine des deux étages supérieurs et du même coup la disparition d'un édifice assez remarquable.

On ne saurait omettre de mentionner l'analogie due à la similitude d'implantation sur un front bastionné, avec la caserne Rochambeau à Montdauphin, similitude renforcée par l'existence d'une cour anglaise et également d'un grand escalier d'accès extérieur sur arc rampant. Analogie peut-être fortuite, peut-être intentionnelle résultant de mutation d'ingénieurs subalternes ou simplement de communication de plans.

Caves derrière l'Arsenal

Situées sous le terre-plein arrière de la courtine 1-2 elles sont fermées du côté de la cour de l'arsenal par un mur en maçonnerie de schiste grossier qui constitue le piédroit de la voûte et le mur arrière de la cour.

C'est en fait un grand local voûté, au berceau surbaissé, coupé en deux par un refend transversal, semble être les caves de l'ancien bâtiment du lieutenant du Roi détruit par le siège de 1761 et dont cette partie aurait été conservée comme souterrain.

Cave de l'ancien Arsenal

Située sous la cour centrale devant l'arsenal, c'est un grand local voûté, orienté sensiblement Est/Ouest, en maçonnerie grossière prenant jour à l'Est dans un mur de soutènement faisant face au grand quartier.

Citerne

Projetée sur les directives de Vauban, elle est située dans la cour centrale, devant le Pavillon des officiers. Capacité 178 m³. Entièrement souterraine, elle se traduit au niveau de la cour par une grande plate-forme circulaire à chape de ciment avec, au centre, la margelle de l'orifice de puisage construite dans un calcaire dur.

Alimentée par les eaux de pluie, elle constitue, avec le puits des casemates du bastion 3, celui de la gorge du bastion 2, la fontaine du fossé de l'enveloppe, l'essentiel des ressources en eau de la place.

Tour du magasin à poudre

Gros bâtiment légèrement tronconique situé à la gorge du bastion 2 dont il est isolé par une galerie prolongée par une cour anglaise.

Comporte à l'intérieur une grande pièce unique, voûtée en coupole, longtemps utilisée comme magasin à poudre. Accès par couloir en balonnette.

Sur l'arrière, vers la cour centrale, deux ouvertures d'éclairage grillagées percées dans la voûte.

Sur le fronton : 4 barbacanes d'assèchement un peu au-dessus du plancher.

Extrados de la voûte portant des murets concentriques ayant servi d'accrochage à un massif de terre, aujourd'hui disparu, ou de support à une toiture.

Protection assurée à l'arrière, côté cour centrale, par un mur épais portant l'élément de terre-plein assurant la continuité entre la courtine 1-2 et la courtine 2-3 derrière le cavalier du bastion 2 et sous lequel est percé le passage couvert menant à la cour particulière de la tour poudrière.

On avance de façon assez courante que cette tour serait un vestige du château primitif du fait de l'aménagement en poudrière; il ne subsiste rien qui permette de soutenir cette hypothèse. Tout ce qu'il est permis d'affirmer est que les magasins à poudre circulaire, construits comme tels, sont extrêmement rares, mais qu'il arrivait fréquemment d'utiliser une ancienne tour comme poudrière en l'absence de magasin réglementaire.

Bâtiment de l'enveloppeCorps de garde de l'avancée

Petit bâtiment à usage de poste de police situé le long de la route d'accès à la Citadelle, dans le saillant de l'enveloppe couvrant la porte dite du donjon, à proximité de l'avant porte dite porte de secours.

Bâtiment rectangulaire à un seul niveau + combles actuellement divisé en trois par un refend et une cloison transversale. La cloison paraît être une adjonction moderne, par contre le refend correspond au cloisonnement du plan-type habituel divisant ce genre de bâtiment en deux pièces :

- le poste de police de la troupe (pièce Nord) = 2/3 de la surface.
- la chambre de l'officier ou du chef de poste (pièce Sud) = 1/3 de la surface environ.

Façade en moëllons de schiste apparent, appuyée sur un soubassement en granite, appareillée et surmontée d'une corniche moulurée à doucine et talon droit superposés en calcaire dur blanc (identique à celle de l'Arsenal). Chaînes d'angles harpées en granite.

Cette façade est percée de cinq baies : deux portes encadrées de 3 fenêtres couvertes en arc surbaissé à claveaux rayonnants extradossés en gradins.

- montants harpés.

A noter que l'encadrement des portes est réalisé en granite et celui des fenêtres en calcaire dur.

Toiture à quatre pans - deux cheminées en pignon (dont au Nord, une souche de cheminée de même facture que celles du grand quartier).

Dans l'axe médian de la façade, les combles sont éclairés par une lucarne saillante en calcaire dur, identique à celles de l'Arsenal mais privée de son couronnement.

Ce bâtiment, de par ses similitudes avec l'Arsenal, paraît remonter à la reconstruction postérieure à 1763 et, plus précisément, avoir été construit entre 1770 et 1780 en lieu et place d'un corps de garde antérieur sinistré en 1761.

Magasin à poudre de l'enveloppe

Bâtiment construit de 1857 à 1861 pour abriter les poudres de la place, en supplément des magasins existants jugés trop petits, en particulier pour le ravitaillement, à titre de magasin central, des batteries de côte établies sur

sur les prescriptions de la Commission de 1841-1842 et construites entre 1858 et 1861.

Implanté dans le redan demi-lune de la porte du donjon, derrière le corps de garde, dans un enclos particulier entouré d'un mur et adossé au fossé du corps de place. Cette disposition permettait d'obtenir une position sûre et défilée, permettant une surveillance facile tout en utilisant une emprise disponible.

On notera que le terrain d'emprise est en contrebas du terreplein général de l'enveloppe, et, a été excavé artificiellement de façon à permettre au bâtiment d'être défilé par le rempart. L'accès se fait par rampe et portail à deux piliers près du corps de garde.

Ce magasin est en tous points conforme aux dispositions réglementaires de son époque et très proche des ouvrages de ce type établis à l'époque de Vauban.

Bâtiment rectangulaire, couvert, "à l'épreuve de la bombe", d'une voûte extradosée en bâtière, elle-même couverte, pour l'étanchéité, d'une toiture à 2 pans, en ardoise.

Soubassement, corniche, ~~et~~, chaînes d'angle harpées et entourages de baie appareillés.

Ce bâtiment prend jour par trois ouvertures :

- pignon Sud : une porte surmontée d'une fenêtre d'éclairage.
- pignon Nord : une fenêtre d'éclairage en vis à vis de celle du pignon Sud.

L'intérieur est constitué par une pièce unique, en fait la chambre à poudre (22mx8,30m) (1), voûtée en berceau plein cintre et divisée en deux niveaux par un plancher intermédiaire porté par une poutraison reposant aux extrémités sur des corbeaux des piédroits et, au centre, sur une file de poteaux.

La facture très soignée de cette charpente et l'excellent état de conservation des bois ajoutent beaucoup à l'intérêt du bâtiment.

A noter, sous le sol de la chambre à poudre, la présence du vide sanitaire réglementaire et, dans les parois, des barbacanes d'assèchement.

(1) Capacité de stockage : 75 tonnes de poudre noire d'après le projet établi en 1856.

III. CONCLUSION D'ENSEMBLE

La "citadelle" du Palais constitue un ensemble de fortification et bâtiments militaires dont le volume, le site et l'architecture en font le monument le plus important et le plus remarquable de l'île.

Les remaniements successifs, survenus entre 1658 et 1683 et très mal connus ont à peu près fait disparaître toute trace discernable des ouvrages antérieurs; il serait très difficile d'essayer de reconstituer les dispositions d'origine ou de dater tel ou tel élément noyé dans les ouvrages du XVII^e on ne saurait donc y trouver une succession évolutive d'ouvrages.

La fortification ne saurait non plus en être attribuée à Vauban, malgré les travaux de refonte importants qu'il y a exécutés du fait même des critiques très légitimes qu'il a porté à cet ouvrage (exiguité, manque de défilement etc...) et de l'existence en France d'autres ouvrages qui sont entièrement de sa conception et tout autrement pensés. Cependant, l'excellent état de l'ensemble, son implantation et son relief par rapport à la mer, la hauteur et le développement des murailles en fait une des places les mieux conservées de la fortification Bastionnée même si la forteresse était sujette à critiques à l'époque même de son service actif de place de guerre.

Les bâtiments intérieurs n'ont pas été ordonnés suivant un schéma directeur comme les ensembles d'urbanisme militaire de Lille ou d'Arras mais ils sont cependant, pris individuellement, des réalisations remarquables, tandis que leur disposition autour d'une vaste cour centrale donne à l'ensemble une certaine cohésion même si celle-ci n'a été voulu que tardivement, après 1763.

DOCUMENTATIONSOURCES MANUSCRITES- Archives Nationales :

Série "Marine" D² 56 (1750-1788)

Série "Marine" G 76, n° 231 (1686-1813)

Série "Marine" G 210, n° 366 (1743)

- Archives des Monuments Historiques -

1er Mai 1955 : arrêté d'inscription à l'Inventaire supplémentaire.

1961-1968 : correspondances diverses concernant le mauvais état de la citadelle.

- Archives du Génie

Vincennes Dépôt général des Fortifications.

Article VIII, section 1, carton 1 (1683-1747), 1 bis (1748-1766)
 carton 2 (1766-1789), carton 3 (1790-1806), carton 4 (1806-1816)
 carton 5 (1816, 1825), carton 6 (1825-1830), carton 7 (1830-1836),
 cartons 8, 9, 10 (1837-1846), cartons 11, 12, 13 (1847-1857),
 carton 14 (1857-1858), cartons 15, 16, 17 (1860-1875).

Paris - Bibliothèque de l'Inspection du Génie -

- Archives du Port de Lorient

4 S 2 28 (Inventaire des Archives du Génie conservées à Belle-Ile, 1752), 4 S² 29 (id., 1850), 4 S² 30 (id. 1867), 4 S² 31 (id. 1959); 4 S² 46-137 (comptabilité des travaux de fortification, 1764-1874).

- A.D. Ille-et-Vilaine : C 1018, 5123, 5126.

- A.D. Loire-Atlantique : B 962, 982.

- Bibliothèque Municipale de Rennes - Ms 88 856 : Description des forts, ports et Batteries de Belle-Ile-en-Mer [suivi du] journal du Siège de Belle-Ile en 1761.

SOURCES IMPRIMEES

- Chasle de la Touche. Histoire de Belle-Isle-en-Mer. Nantes, Forest, 1852. In 8°, 243 p.
- Grand (R.). L'architecture militaire en Bretagne jusqu'à Vauban in. Bull. Mon. t. (1951), p.
- Lanco (Y.) La Citadelle de l'Atlantique. Histoire de Belle-Isle-en-Mer. Paris Oedipus [1954].
- Lebègue (R.) Saint-Amand et l'homme marin de Belle-Isle in Annales Bretagne, LXVIII (1961) p. 213-217.
- Le Gallen (L.) Belle-Ile, histoire politique, religieuse et militaire, moeurs, usages, marine, pêche, agriculture. Biographies Belliloises. Vannes, Lafolye, 1906. In 8°, VIII, 638 p., fig.
- - Parent (M.), Verroust (J.) Vauban.- Paris, J. Freal, 1971. In 4°, 319 p.; fig. passim.
- Paris (S) Histoire de Belle-Ile - Lorient, V. Auger, 1870, In 8°, 323 p., carte
- Rocolle (C^t) 2000 ans de fortifications françaises.- Limoges, Charles-Lavauzelle, 1973. 2 vol. in 4°, passim.
- o gie Dictionnaire historique et géographique de Bretagne.- Rennes, Mollier, 1843, t. I, p. 380
- Adema (P.M.). La Citadelle de Belle-Isle in. Bull. Assoc. Belle-Ile, n° 37, pp. 6-22, fig.
- Couraud (P.). Citadelle de Belle-Isle-en-Mer; extraits dans Bull. Assoc. Belle-Ile, n° 16, pp. 4-6.
- - Mauries (). Le Siège de Belle-Ile (1761) in. Bull. Soc. Archéol. Finistère, t. VIII (1880-1881), p. 25-56.

DOCUMENTS DE REFERENCE

Plan non daté, non signé (fin XVI^e-début XVII^e s. ?).

Bibliothèque de l'Inspection du Génie. Recueil de plans de 1589 à 1689.

Plan du château de Pelé en Belle-Ile appartenant au Duc de Retz.

B.N., Est., V 56 f°, t.1, n° 37.

Plan de la citadelle de Belle-Ile par le sieur Daigremont (surmontée d'une représentation du Palais de Mgr. et accompagnées de dessins représentant les bâtiments qui constituent le Bourg du Palais et les Cabanes. B.N., Est. V 56 f°, t. 1, n° 35.

Plan de la Citadelle de Belle-Ile avant la destruction de la Haute-Boulogne en 1689 et 1690. Plan de l'ancien fort Gondy construit sur la hauteur de la Haute-Boulogne (1677 ?). A.D. Morbihan, n° 46.

Plan du Bourg de Palais et Citadelle de Belle-Isle contenant les projets de réfection de l'une et un dessin de fortification pour l'autre (projet de Vauban, 1683). Vincennes, Fortif., article VIII, section 1, carton 1, n° 1².

[Plan de Belle-Ile] , non signé, daté 1696. Vincennes, Fortif. article VIII, section 1, carton 1, n° 5.

Bourg ou ville et Palais de Belle-Isle située dans une île du même nom par N. de Fer (1705 ?).

Plan de la Citadelle avec le projet de M. de Vauban en l'année 1685 et copiées en 1711. A.D. Morbihan, n° 45.

Plan en relief par l'ingénieur Tessier de Derville en 1704 (1740), restauré à la galerie en 1920 (1/6000^e). Musée des plans et reliefs.

Plan de la citadelle et du bourg de Belle-Isle, par Robelin, 1716. Vincennes, Fortif. article VIII, section 1, carton 1, n° 9.

[La Citadelle] 1730, plan non signé (par Dumaine ?). A.D. Morbihan, n° 52.

Plan de la citadelle de Belle-Ile et de son port, 1739
(par Frézier ?). A.D. Morbihan, n° 48.

Plan de la citadelle de Belle-Ile et de son port pour l'année 1741,
par Frézier. Vincennes, Fort., article VIII, section 1, carton 1, n° 19.

Plan en grand du front d'attaque de la citadelle, 1762, par Bouchet.
A.D. Morbihan, n° 50.

Plan de la citadelle de Beleisle où l'on a représenté l'état actuel
de cette place, 1763, par Verrier. Vincennes, Fortif., article VIII,
section 1, carton 1 bis, n° 56³.

Bombardement de belle-Ille, non daté, non signé. A.D. Morbihan 7 Fe 152

Citadelle de Belle-Ile, la ville et le port du Palais, 1780,
par Polchet. Vincennes, Fortif. article VIII, section 1, carton 2,
n° 29².

Belle-Isle-en-Mer, plan de la citadelle avec ses ouvrages extérieurs.
6^e année républicaine (1799) par Dubourg. Vincennes, Fortif.,
article VIII, section 1, carton 3, n° 28.

Plan de la place de Belle-Isle-en-Mer et de ses environs à l'appui
des projets pour l'année 1817. 1816, par Nadaud. Vincennes. Fortif.,
article VIII, section 1, carton 5, n° 1¹.

Plan de la place de Palais et des environs, 1838, par Ribot.
Vincennes, Fortif., article VIII, section 1, carton 8, n° 5⁴.

Place de Belle-Ile. Projet pour 1848, par de Chappdelaine.
Vincennes, Fortif. article VIII, section 1, carton 12, n° 13

TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

- marquent* {
- Plan d'ensemble, échelle 1/1000
 - Plan cadastral, échelle 1/5000
 - Plan de situation, échelle 1/20 000

Caserne Bigarré

- Plan d'ensemble, échelle 1/500 (document T.G. - Vannes, plan 5)
- Porte du donjon - relevé photogramétrique - Cliché Dagorn 77.56.43 P

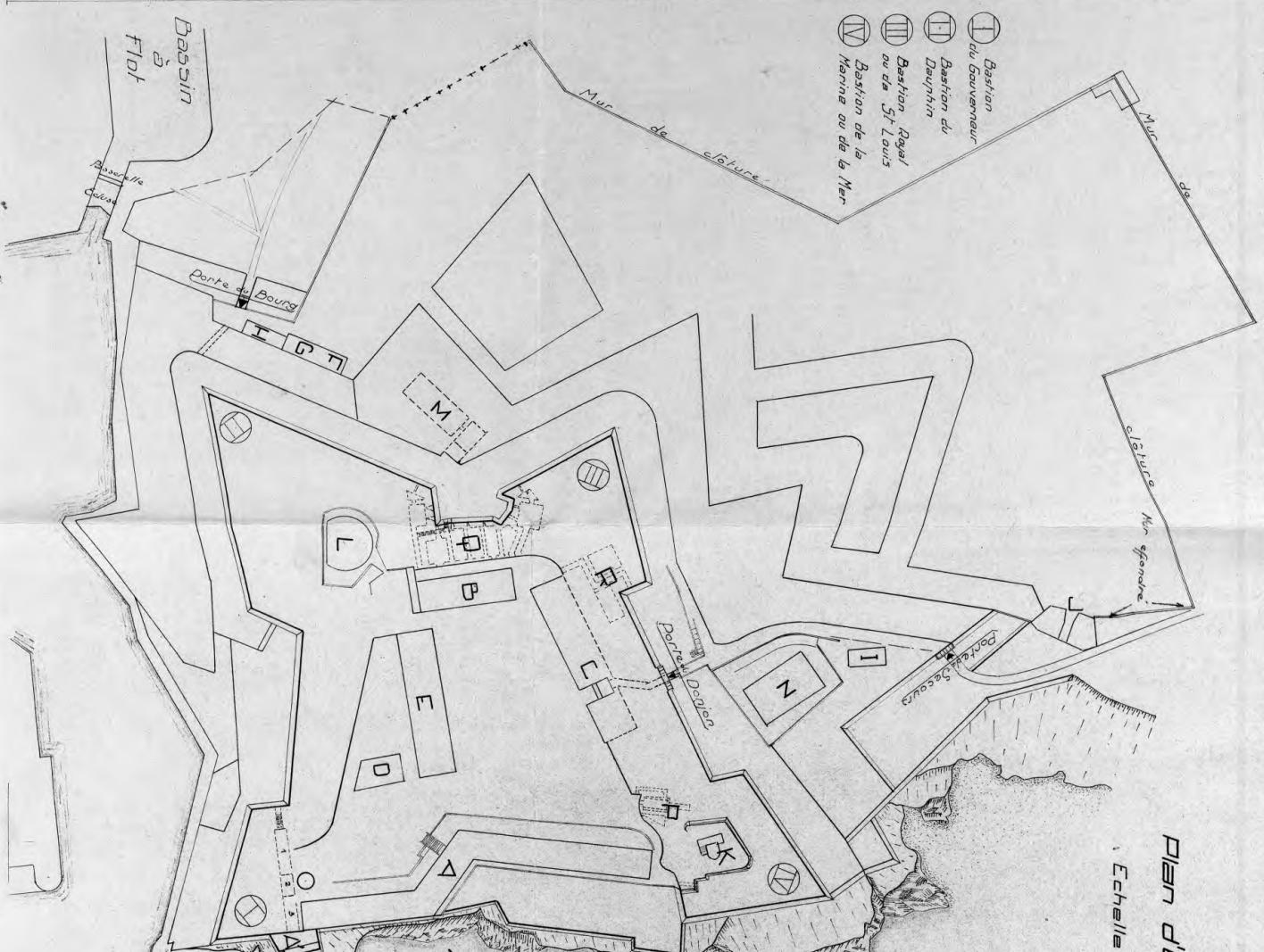
CITADELLE DE LE PALAIS

Plan d'ensemble

Echelle 1/4000

Plan cadastral

Echelle 1/5000



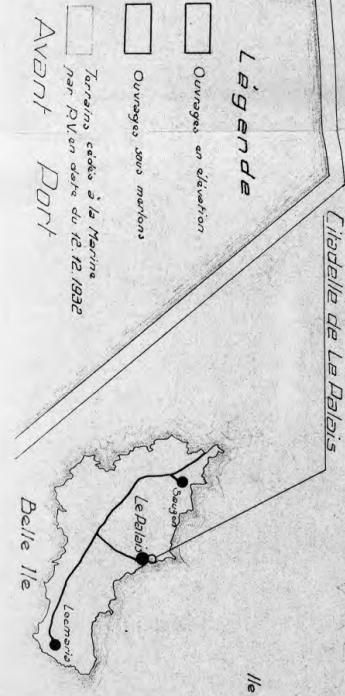
Légende

Ouvrages sous murage

Ouvrages en élévation

Terrains cédés à la Marine

par PV du 12.12.1932



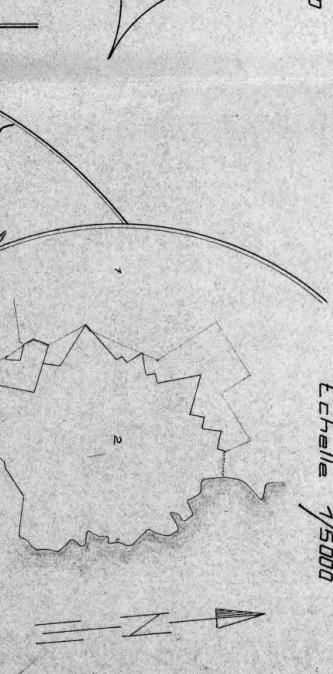
Plan de situation

Echelle 1/200000

Légende

Terrains cédés à la Marine

par PV du 12.12.1932

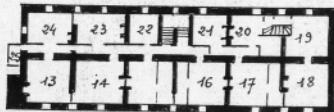


3^e Rég. Militaire
GÉNIE
DIRECTION DE TRAVAUX
DE RENNES
Arrond^t de VANNES
Place de Belle-Ile

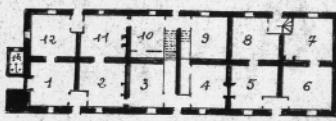
CASERNE BIGARRÉ (CITADELLE)

Echelle : 1/500

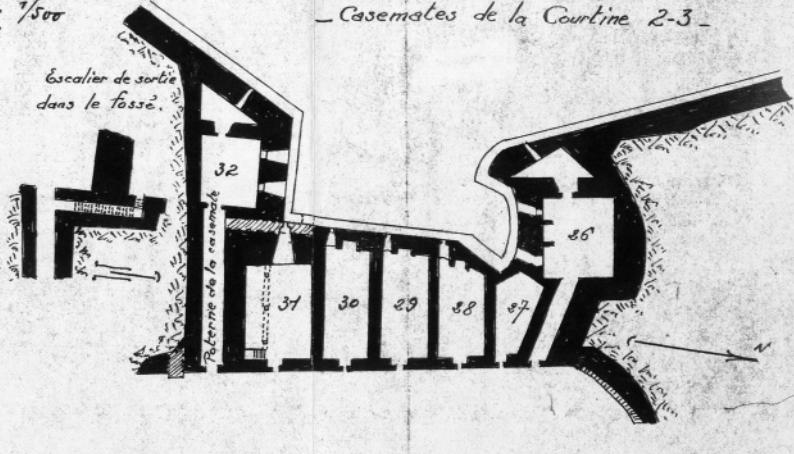
- Bâtiment B -
- 1^{er} Etage - (h = 2,80)



- Rez-de-Chaussée - (h = 2,80)



Escalier de sortie
dans le fossé.

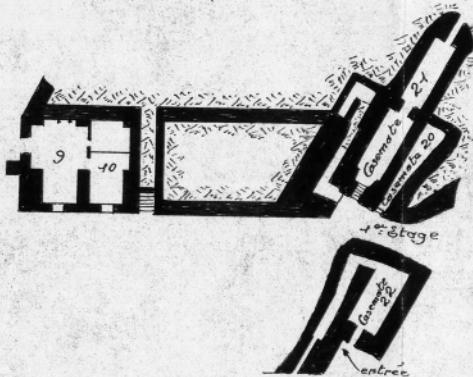


⑤

- Casemates de la Courtine 2-3 -

- Bâtiment C -

{ h = 4,00 de 1 à 16
{ h = 3,10 de 7 à 10.



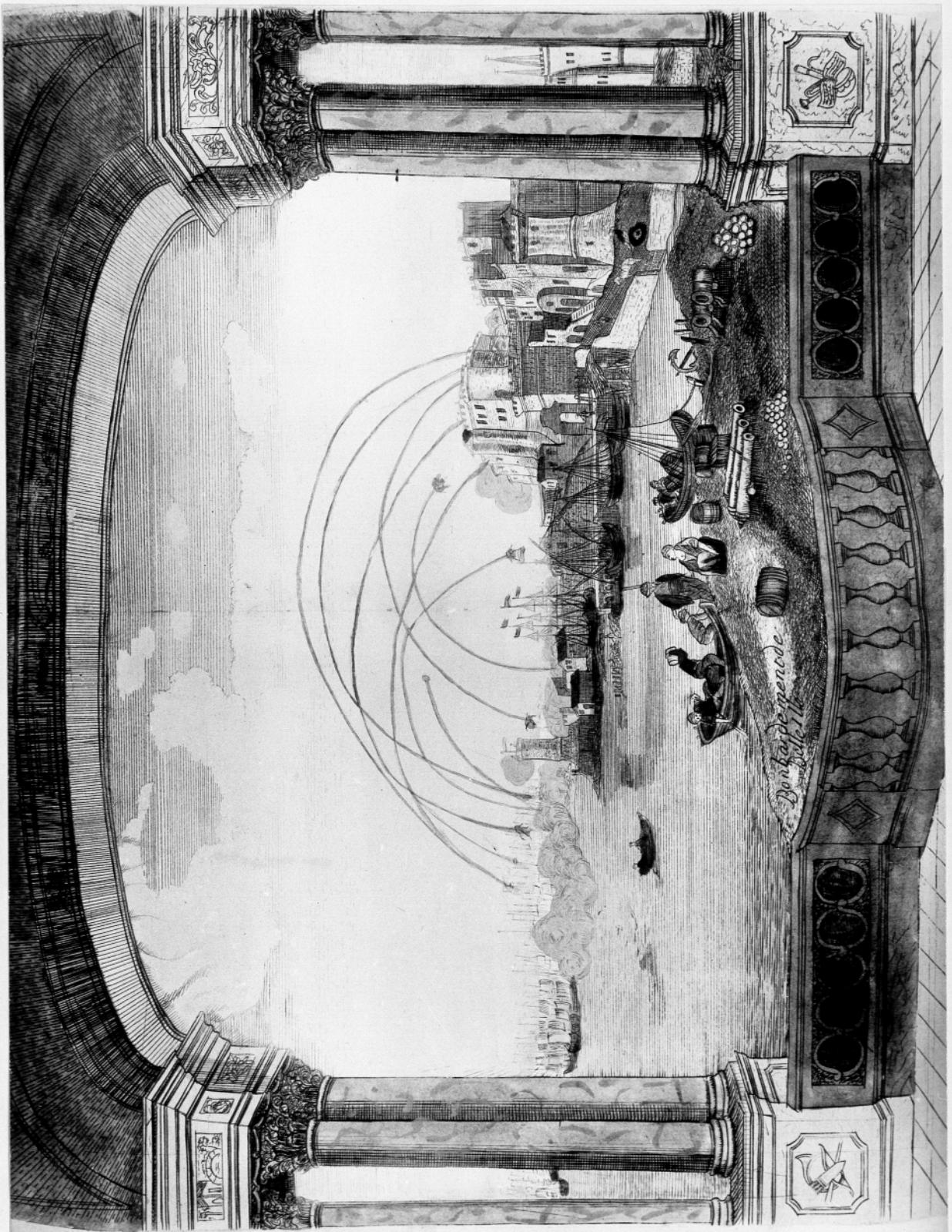
: 34.03

TABLE DES DOCUMENTS DE REFERENCE

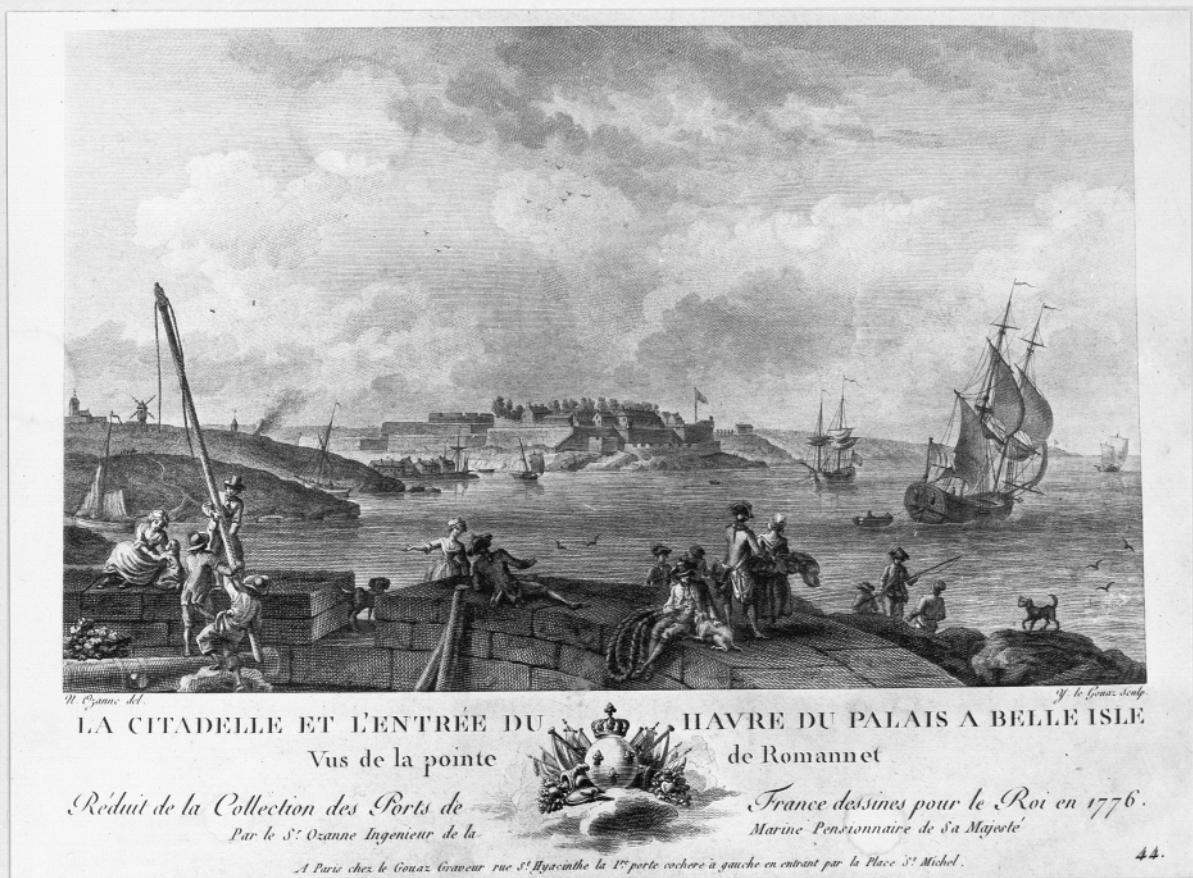
- Bombardement de Belle-Ile. Gravure aquarellée, non signée, non datée
(A.D. Ille-et-Vilaine, 7 Fe 152 (cf. note)). Cl. Monnerais 74.56.704 V
74.56.705 VA
(Cl Couleur)
- La citadelle et l'entrée du havre du Palais à Belle Isle vus de la pointe de Romannet, gravure par N. Ozanne, extraite de la Collection des Ports de france dessinés pour le Roi en 1776 (n° 44).
(Le Palais, Musée de la Citadelle). Repro Dagorn 76.56.366 V
- Génie. Direction de Nantes. Place de Belle-Île. Projets pour 1848,
(Vincennes, Fortif., art. 8, sect. 1, carton 12, feuille 13) cl. 73.56.224 P
- Plan en grand du front attaqué de la citadelle de Belle-Isle,
par Bouchet, 1762 (A.D. Morbihan, plan n° 50) Cl. A.D. Morbihan
- Plan de la citadelle, reproduit de l'Histoire de la province de Bretagne par Christophe Paul de Robien
cl. G. Bégin / N. Lemoine 53.56.42A
- Carte postale ancienne : le Palais sous la domination anglaise en 1761, coll. Lance, repro. Inv. 73.56.445 V
- Carte postale ancienne : le Palais, le port et la citadelle
coll. Lance, repro. Inv. 73.56.442 V
- Photographie ancienne : le Palais, l'île de Noirmoutier et la baie de Belle-Île
coll. Pressard, repro. Inv. 73.56.642 X

Bombardement de Belle-Île. Gravure aquarellée, non signée, non datée (A.D. Ille-et-Vilaine, 7 Fe 152). (Cf. note).

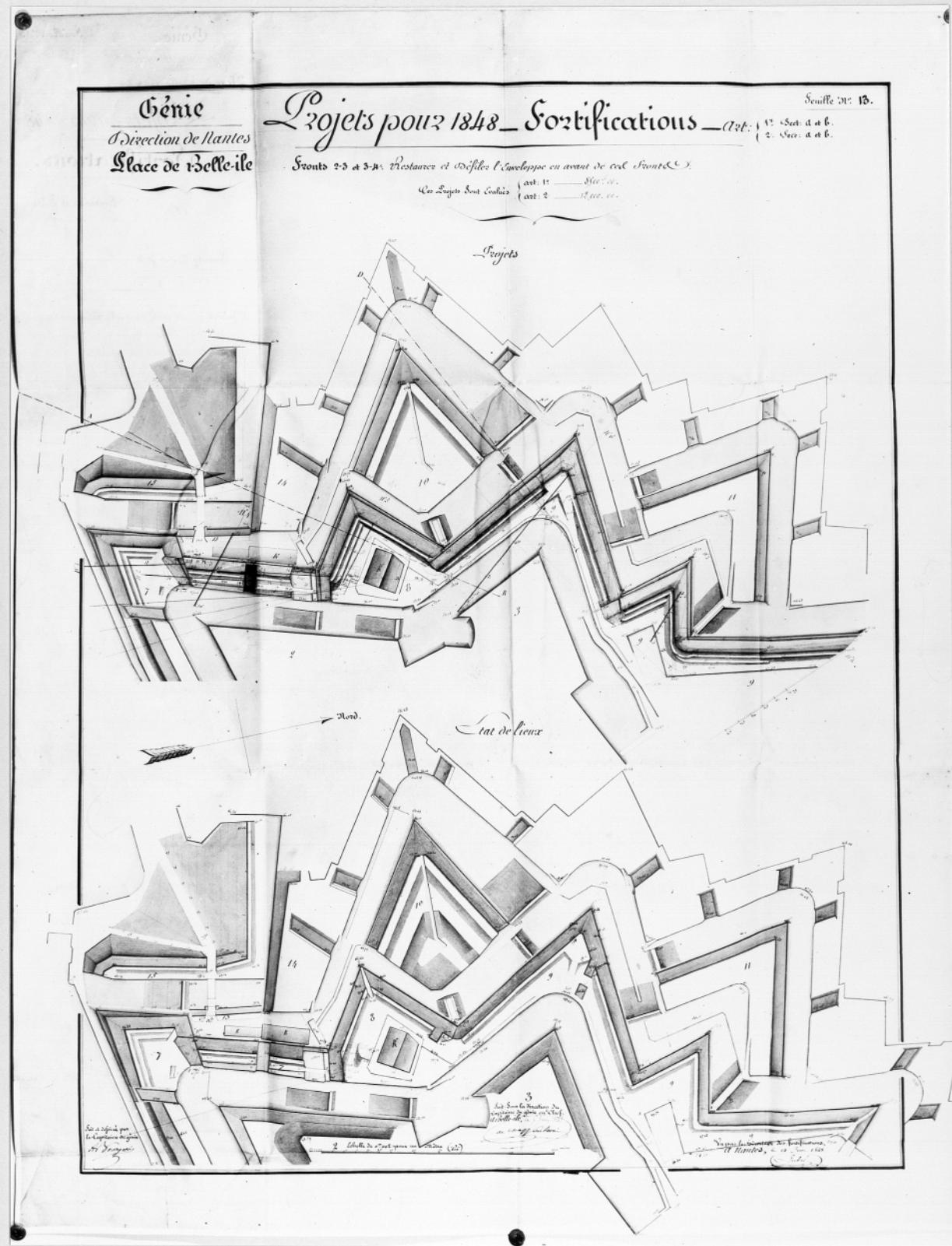
C1. Monnerais 74.56.704 V
[74.56.705 VA, Cl. couleur] .



La citadelle et l'entrée du havre du Palais à Belle Isle vus de la pointe de Romannet,
gravure par N. Ozanne, extraite de la Collection des Ports de France dessinés pour le
Roi en 1776 (n° 44). (Le Palais, Musée de la Citadelle). (cf. note).
Repro Dagorn 76.56.366 V.



Génie. Direction de Nantes. Place de Belle-île. Projets pour 1848, par Bourgeois, 1848,
(Vincennes, Fortif., art. 8, sect. 1, carton 12, feuille 13).
Cl. 73.56.224 P



Plan en grand du front attaqué de la Citadelle de Bell-Isle, par Bouchet, 1762
(A.D. Morbihan, plan n°50).

C1.

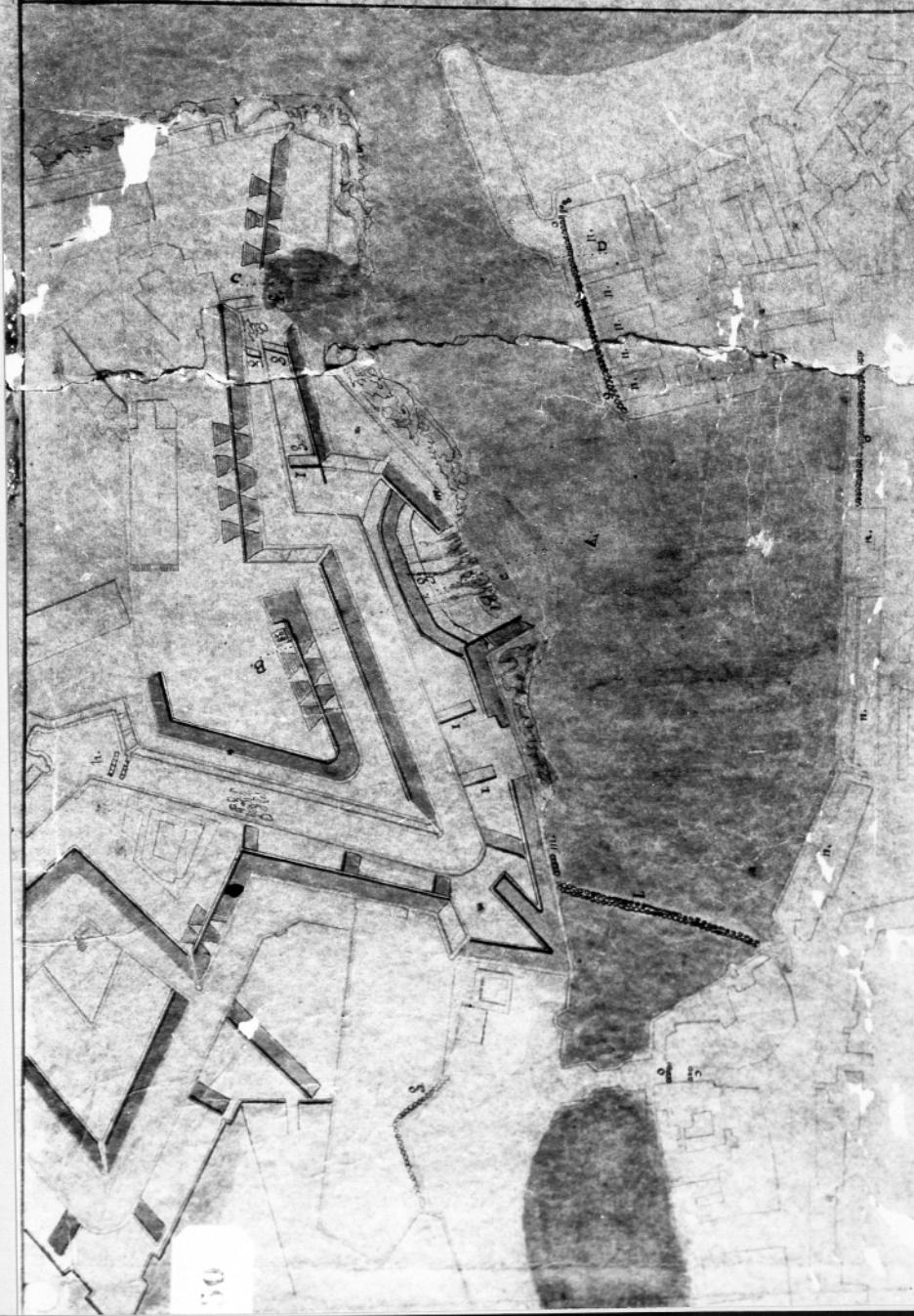
*Plan en grandeur
front attaque de la Citadelle
de Belfort - Isle.*

- e. Brieche de l'enveloppe. f. Brieche sur
 l'abriane du journaliste. g. Retenachement
 derrière les bâches. h. Communication, liaison
 à l'envelope et avec le voyageur, exécuteurs.
 i. Correspondance. l. Communication du ministre
 concerné. m. Secrétariat des affaires étrangères.
 n. Mission confiée à deux "gros".
 o. Chamboulement des situations.

Gschelle de Zo Egess.

Méthod. Sac au pochard, le 6. Jan.
n° 2.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES
PUBLIÉES PAR LE GOUVERNEMENT
MORBIHAN

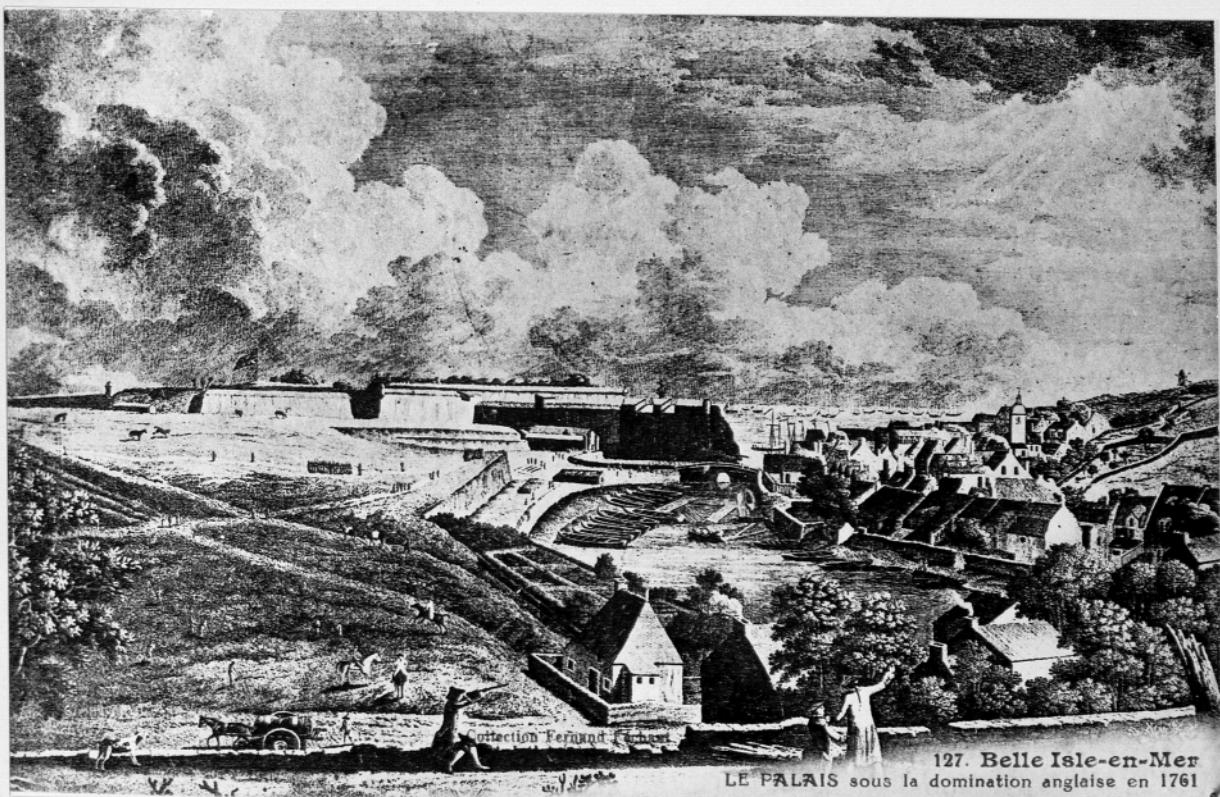


BELLE ISLE-EN-MER. LE PALAIS

sous la domination anglaise en 1761.

Carte postale, cl. F. Féchant, n° 127,
coll. Lanco, Le Palais.

REPRODUCTION 73.56.445 V



BELLE-ISLE-EN-MER,
Le Palais, Le Port et la Citadelle

Cl. N.D. (fin XIX^e) , coll. Lanco, Le Palais.
Repro 73.56.442



LE PALAIS.

Institut de Haute-Boulogne, le bateau-école.

Photographie ancienne.

Coll. Pressard, Le Palais.

Repro. 73.56.642 X

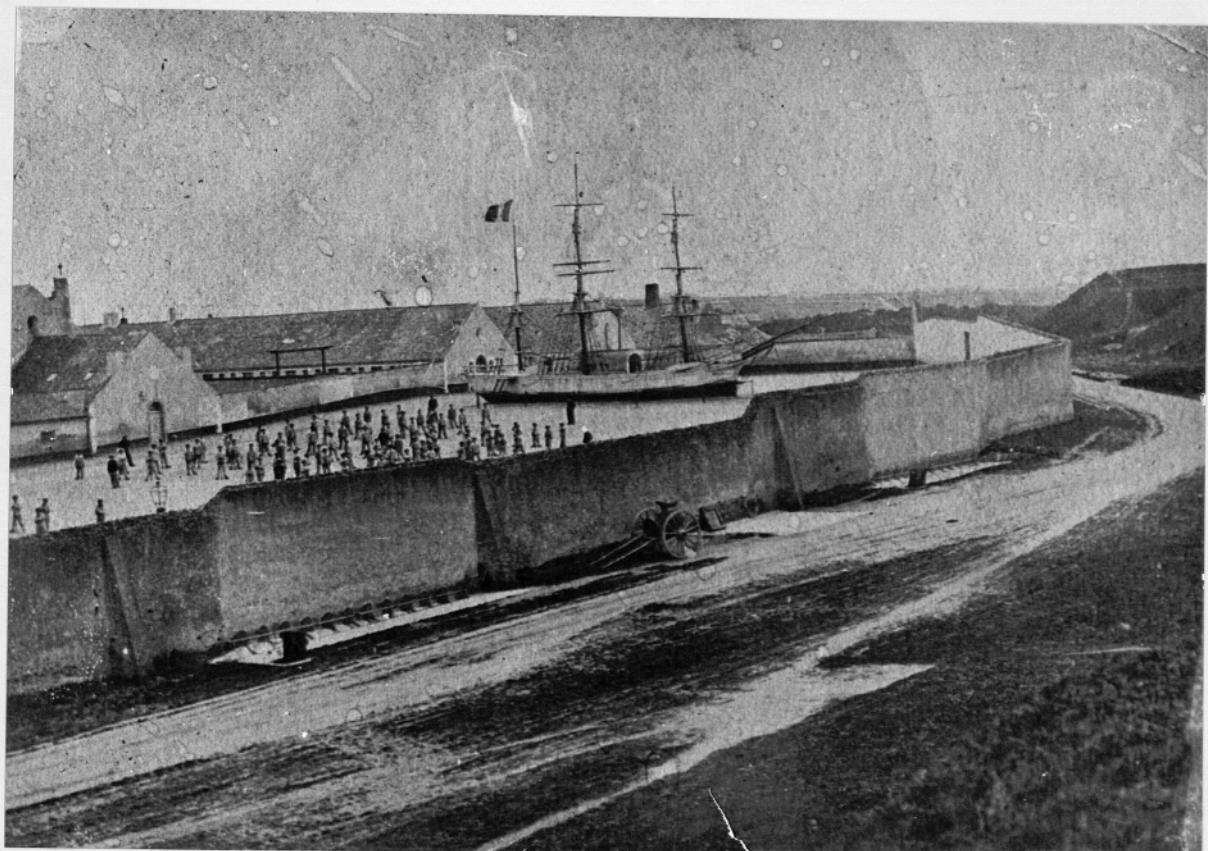


TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

- Vue aérienne générale verticale	75.56.279 VR
" " "	75.56.280 VR
" " "	75.56.281 VR

LE PALAIS

56

LA CITADELLE

Vue aérienne générale verticale

Cliché 3° G.A.L.R.E.G.

75.56.279 VR



LE PALAIS 56

LA CITADELLE

Vue aérienne générale verticale

Cliché 3° G.A.L.R.E.G.

75.56.280 VR



LE PALAIS 56

LA CITADELLE

Vue aérienne verticale

Cliché G.A.L.R.E.G.

75.56.281 VR



: 34.03
 : _____

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

1- Vue générale prise dans l'axe de l'entrée du port	75.56.146 X
2- Vue générale prise du Port sur la capitale du Bastion 1	73.56.68 X
3- Vue prise dans l'axe du cours Carnot, du haut de la porte Vauban	73.56.148 X
4- Vue générale prise de l'extrémité gauche de l'enceinte de ville	73.56.150 X
4 bis - Vue générale de la Citadelle et du Port	73.56.149 X
5- Bastion 1, face gauche, prise dans l'axe de la jetée	73.56.69 X
6- Bastion 1, face gauche	73.56.70 X
7- Front 1-2 (front de mer) et fausse-braie 12	73.56.71 X
8- Saillant du bastion 1 vu du port	73.56.151 X
9- Front Sud, vue prise vers le fond du port	73.56.152 X
9bis - Front Sud, extrémité Ouest, rue de l'enceinte	73.56.210 X
10- Front Sud; vue prise du fond du port	73.56.153 X
11- Saillant Nord du bastion 4, vue prise de l'extérieur de l'enceinte	73.56.75 X
12- Saillant Nord du bastion 4, vue prise de l'extérieur de l'enceinte	73.56.76 X
13- Demi-lune de la porte de secours, vue prise en capitale	73.56.77 X
14- Fossé de l'enveloppe; à gauche, gorge de la contre-garde 11	73.56.73 X
15- Contre-garde 11, vue de la gorge, partie droite	73.56.72 X
16- Vue prise du Cavalier du Bastion 4 : premier plan, toiture du magasin à poudre de l'Avancée; à droite, corps de garde de la porte de secours	73.56.80 X
17- Front 3-4 : vue du fond du fossé prise vers le pont de la porte du donjon	73.56.169 X
18- Extrémité droite de l'enveloppe prise du haut du bastion 4 en direction du Nord	73.56.74 X
19- Saillant du bastion 2, vue prise en capitale	73.56.154 X
20- Front 2-3, vue prise dans l'axe du fond du fossé en direction de la porte du bourg; à gauche caponnière	73.56.170 X
20 bis - Enceinte intérieure.	74.56.895 Z
20 ter - Enceinte intérieure.	74.56.897 Z
20 quart - Enceinte intérieure.	74.56.896 Z
21- Cour intérieure, vue générale, de gauche à droite; casemates de la courtine 3-4, gorge du cavalier du bastion 4 et caserne dite Grand Quartier	73.56.156 X
22- Cour intérieure, casemate de la courtine 3-4	73.56.157 X
23- Cour intérieure, vue prise de la gorge du bastion 4 : Arsenal et pavillon des officiers	73.56.79 X
23 bis - Vue générale prise de l'angle Nord-Est	73.56.174 X
24- Cour intérieure, vue prise de la gorge du bastion 4 : logis du gouverneur, Arsenal et pavillon des officiers	73.56.84 X
25- Cour intérieure, vue du cavalier du bastion 4, à gauche : pignon et toiture du Grand Quartier	73.56.78 X
26- Cour intérieure, à gauche au premier plan, entrée de la cave de l'ancien arsenal; Arsenal, pavillon des officiers, casemate de la courtine 3-4	73.56.96 X

27-	Cour intérieure, vue du haut de la courtine 3-4, Grand Quartier et Arsenal	73.56.92 X
28-	Grand-Quartier, façade sur cour, partie Sud	73.56.125 X
29-	" " " " partie Nord et Arsenal	73.56.124 X
30-	Cour intérieure, vue prise du bastion 3 (Nord-Ouest)	73.56.140 X
31-	' ' vue prise de la courtine 3-4 (Nord)	73.56.95 X
32-	' ' vue prise du bastion 4 (Nord)	73.56.83 X
33-	' ' vestiges de l'ancien Arsenal	73.56.168 X
34-	' ' pavillon des officiers	73.56.173 X
35-	Casemate de la courtine 3-4, extrémité Ouest	73.56.158 X
36-	" <u>annulé</u> " et débouché de la porte du Donjon	73.56.153 X
37-	" " " " "	73.56.155 X
38-	" " intérieur, couloir du fond; vue prise de l'Est	73.56.58 X
39-	Casemate de la courtine 3-4, intérieur, extrémité Est	73.56.59 X
40-	" " " " "	73.56.57 X
41-	" " " " "	73.56.56 X
42-	Arsenal, vue d'ensemble de la façade sur cour centrale	73.56.67 X
43-	" " " " arrière sur la courtine	73.56.122 X
43bis	", pignon Est	1-2 73.56.209 X
44-	Arsenal, détail d'une lucarne	73.56.118 X
45-	" intérieur, vue d'ensemble du 1er étage	73.56.119 X
46-	" " vue d'ensemble des combles	73.56.120 X
47-	" " détail de la charpente	73.56.121 X
48-	Pavillon du Gouverneur, façade Est sur cour centrale	73.56.53 X
49-	" " façade arrière sur cour de l'arsenal	73.56.54 X
50-	" " intérieur, vue générale	73.56.123 X
51-	Cour intérieure, gorge du cavalier du Bastion 4	73.56.164 X
52-	Locaux sous le cavalier du Bastion 4	73.56.165 X
53-	Passage couvert sous traverse menant au bastion 4	73.56.166 X
54-	" " vue intérieure	73.56.94 X
55-	" " vue prise du Bastion 4	73.56.167 X
(margue) 56-	Cavalier du Bastion 4, vue prise du parapet du Bastion	73.56.168 X —
57-	Porte de secours, vue arrière	73.56.63 X
58-	Corps de garde de la porte de secours	73.56.64 X
59-	Porte du Donjon, vue d'ensemble du pont dormant et de la porte	73.56.49 X
60-	Porte du Donjon, vue générale de la façade	73.56.50 X
61-	" " façade	73.56.51 X
62-	" " " , fronton	73.56.52 X
63-	" " intérieur du passage	73.56.159 X
64-	" " " "	73.56.161 X
65-	" " " " vue prise vers la cour	73.56.160 X
66-	" " " " dans le parados	73.56.162 X

66 bis	Porte du donjon; revers	73.56.163 X
67-	Cour intérieure, vue prise de la courtine 3-4 (Nord)	73.56.65 X
68-	" Grand-Quartier, partie Nord de la façade	73.56.133 X
69-	Caserne du Grand-Quartier, aile Sud	73.56.129 X
70-	" " " façade arrière	73.56.130 X
70 bis	Grand quartier et fossé, côté Sud	73.56.208 X
71-	<u>annulée</u> " partie centrale et cour anglaise	73.56.131 X
72-	" " " "	73.56.132 X
73-	" " " pont d'accès au 2 ^e niveau	73.56.128 X
74-	" " " "	73.56.126 X
75-	" " " "	73.56.127 X
76-	" " " angle partie Nord et partie centrale - corniche et chainage	73.56.131 X
(marque) 77-	Caserne du Grand-Quartier, aile Nord, la cour anglaise	73.56.134 X -
78-	" " " couloir intérieur, partie Sud	73.56.85 X
79-	" " " intérieur, vue sur la mer	73.56.86 X
80-	" " " extrémité Sud	73.56.87 X
81-	" " " " 2ème étage de la partie Sud	73.56.139 X
82-	Caserne du Grand-Quartier, détail de la charpente	73.56.137 X
83-	" " " " "	73.56.138 X
84-	" " " intérieur, partie Nord; arc portant le refend	73.56.136 X
85-	" " " étage, latrines	73.56.135 X
86-	" " " " "	73.56.211 X
87-	Gorge du Bastion 2	73.56.141 X
88-	Enceinte du Bastion 2 et magasin à poudre	73.56.88 X
89-	Magasin à poudre du bastion 2 - Extrados de la Coupole	73.56.89 X
90-	" " " " " "	73.56.90 X
91-	" " " Couloir extérieur	73.56.91 X
92-	Courtine 2-3, travers sur arc au pignon Sud du Pavillon des officiers	73.56.55 X
93-	Courtine 2-3, vue prise du Nord dans l'axe de la rue du rempart	73.56.144 X
94-	" " vue prise du Sud	73.56.66 X
95-	Gorge du Bastion 3, porte d'accès au coffre de droite	73.56.145 X
96-	Bastion 3, coffre de droite	73.56.60 X
97-	" " " four à pain	73.56.142 X
98-	" " " " et descente au fossé	73.56.62 X
99-	" " " accès au puits	73.56.61 X
100-	" " " descente au fossé	73.56.143 X
101-	" coffre de gauche, cheminée	73.56.82 X
102-	" " " " et embrasure à canon	73.56.81 X
103-	Bastion 2, flanc droit, coffre à canon, avec embrasure	73.56.172 X
104-	Magasin à poudre de l'avancée, étage supérieur	73.56.171 X
104bis	Casemates de la courtine	73.56.93 X
104ter	Citerne extérieure	73.56.97 X

PHOTOGRAPHIES "COULEUR"

105-	Bastion 1, face gauche, vue prise de la jetée	74.56.729 XA
106-	Front Sud, vue prise du fond	74.56.730 XA
107-	Cour intérieure, vue générale. Casemates de la courtine 3-4 et caserne du Grand-Quartier	74.56.731 XA
108-	Cour intérieure, casemates de la courtine 3-4; au fond, gorge du cavalier du Bastion 4	74.56.732 XA
109-	Cour intérieure, vue générale, casemate de la courtine 3-4 et Grand-Quartier	74.56.733 XA
110-	Cour intérieure : Arsenal, Pavillon des officiers et courtine 3-4	74.56.734 XA
111-	" " logement du Gouverneur, pavillon des officiers, Arsenal, courtine 3-4	74.56.735 XA
112-	" " pavillon des officiers et casemates de la courtine 3-4	74.56.736 XA
113-	" " " " " "	74.56.737 XA
114-	" " logement du Gouverneur, Arsenal et pavillon des officiers	74.56.738 XA
115-	" " " " " " à gauche, pignon du Grand-Quartier	74.56.739 XA
116-	Pavillon du Gouverneur, pignon de l'Arsenal, gorge du cavalier du Bastion 4 et Grand-Quartier	74.56.740 XA
117-	Le Grand-Quartier, corps central et aile Sud	74.56.741 XA
118-	Passage couvert du Bastion 4, vue intérieure	74.56.742 XA
119-	Pavillon du Gouverneur et pignon de l'Arsenal	74.56.743 XA
120-	Cour intérieure, Grand-Quartier, aile Nord	74.56.744 XA
121-	Gorge du Bastion 2	74.56.745 XA
122-	Terre-plein du Bastion 2 et magasin	74.56.746 XA
123-	Magasin à poudre du Bastion 2, extrados de la coupole	74.56.747 XA
124-	" " " " "	74.56.748 XA
125-	Porte du Donjon, élévation extérieure	74.56.749 XA
126-	" " " " "	74.56.750 XA

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

- Vue générale, situation E	76.56.215 XAR
- Vue générale E	76.56.216 XAR
- Vue générale, citadelle (S.E)	76.56.218 XAR
-Vue générale, citadelle (S.E)	76.56.420 XER
- Vue générale, citadelle (E)	76.56.221 XAR
- Vue générale, citadelle (E)	76.56.421 XER
- Vue générale, citadelle (S)	76.56.219 XAR
- Vue générale, citadelle (N)	76.56.220 XAR
-Vue générale du port	76.56.217 XAR
- Vue générale, Palais (côté Sud)	76.56.222 XAR
- Détail de pierres	76.56.342 VA
- Carte Belle-Ile (1761)	76.56.341 VA

Clichés couleur disponibles à la photothèque.

56 PALAIS (LE)
Citadelle (La)
CITADELLE

TABLE D'ILLUSTRATION

Vue aérienne générale de la citadelle	75 56 00283 VR 94 56 00862 XER 94 56 01108 XR 94 56 00762 XAR 94 56 01111 XR 94 56 00763 XAR 94 56 00864 XAR 75 56 00285 VR 94 56 00865 XER 94 56 00766 XAR
Vue aérienne générale	94 56 00757 XAR 94 56 00758 XAR 94 56 01110 XR 94 56 00759 XAR 94 56 00869 XER 75 56 00290 VR 94 56 00868 XER
Vue aérienne générale	75 56 00287 VR 94 56 00867 XER 94 56 00760 XAR 94 56 00839 XER 94 56 00866 XER 94 56 00765 XAR 94 56 00764 XAR 94 56 00761 XAR
Vue aérienne générale	94 56 01109 XR 94 56 00863 XER
Vue aérienne générale	

BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Vue de l'arrivée prise du bateau.

Cliché ARTUR

73.56.146 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Vue prise de la jetée Sud du port.

Cliché ARTUR

73.56.68 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Citadelle par rapport à Palais prise
de la porte Vauban.

Cliché ARTUR

73.56.148 X



BELLE-ILE en MER

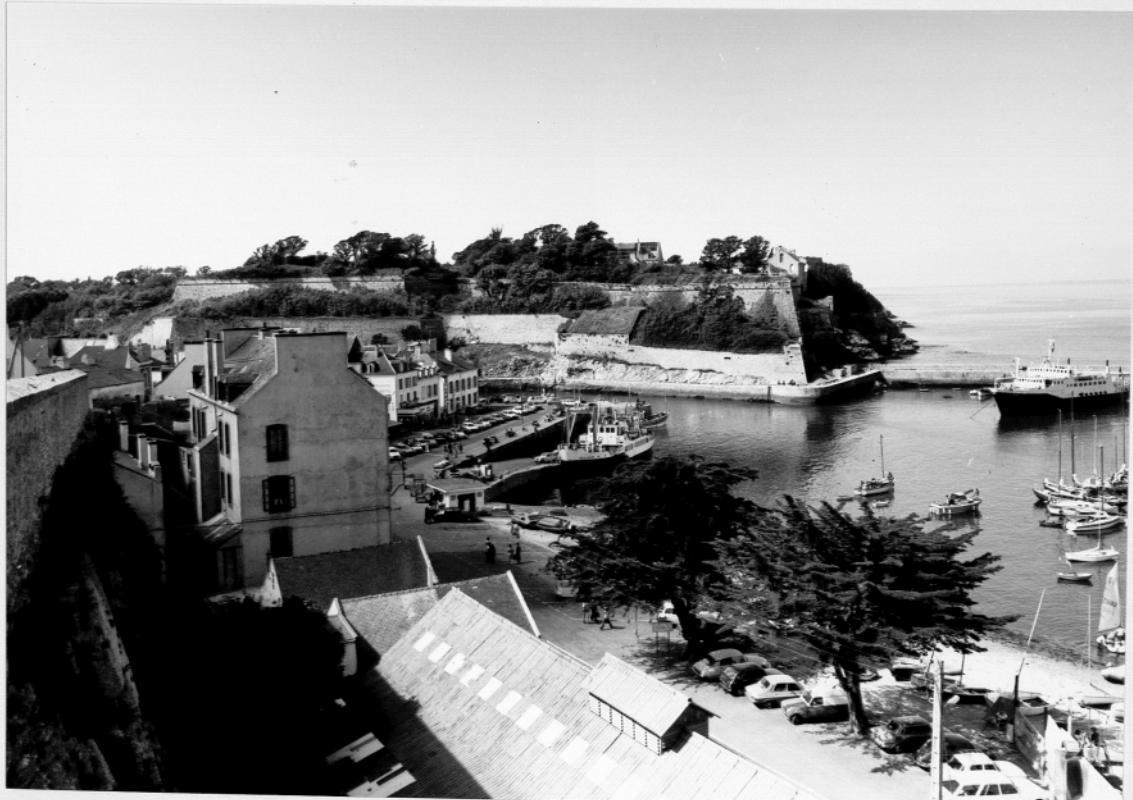
56

CITADELLE

Citadelle et Palais.

Cliché ARTUR

73.56.150 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Citadelle et port prise de l'extrémité
Est du mur d'enceinte.

Cliché ARTUR

73.56.149 X



4 bis

BELLE-ILE en MER

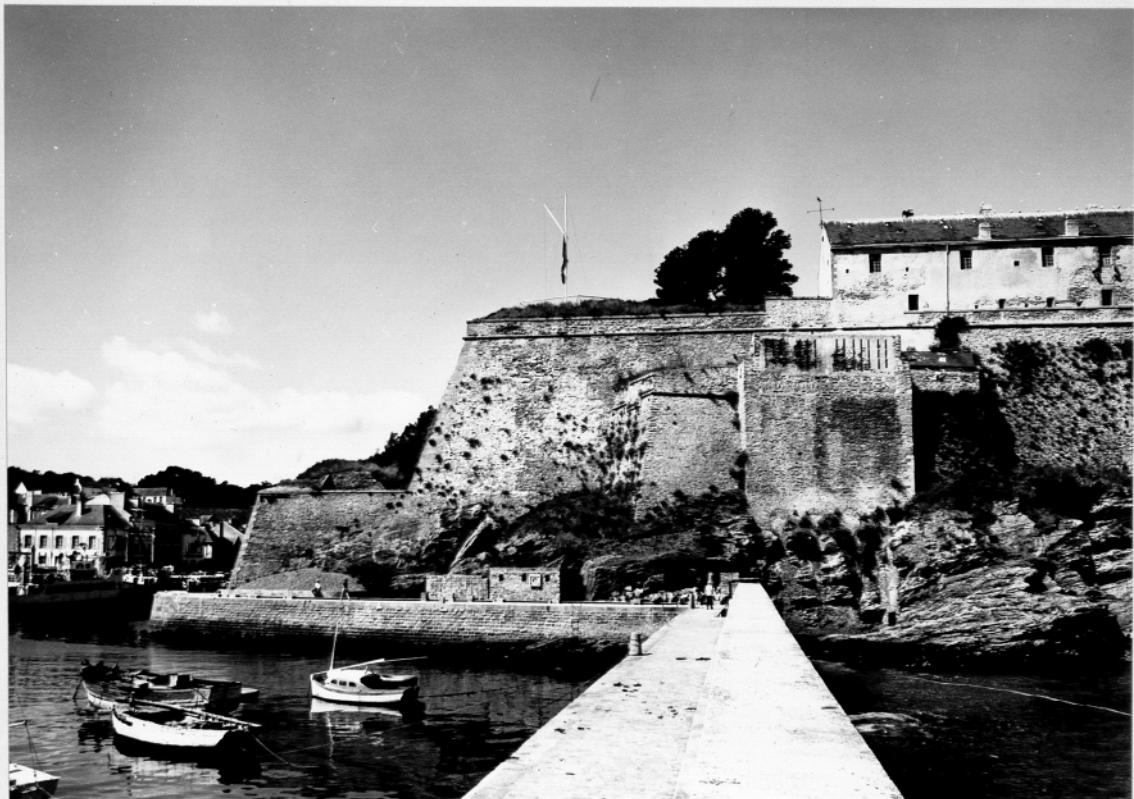
56

CITADELLE

Vue prise de la jetée Est - partie gauche.

Cliché ARTUR

73.56.69 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Vue prise de la jetée Est - partie centrale.

Cliché ARTUR

73.56.70 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Vue prise de la jetée Est - partie droite.

Cliché ARTUR

73.56.71 X



BELLE-IILE en MER

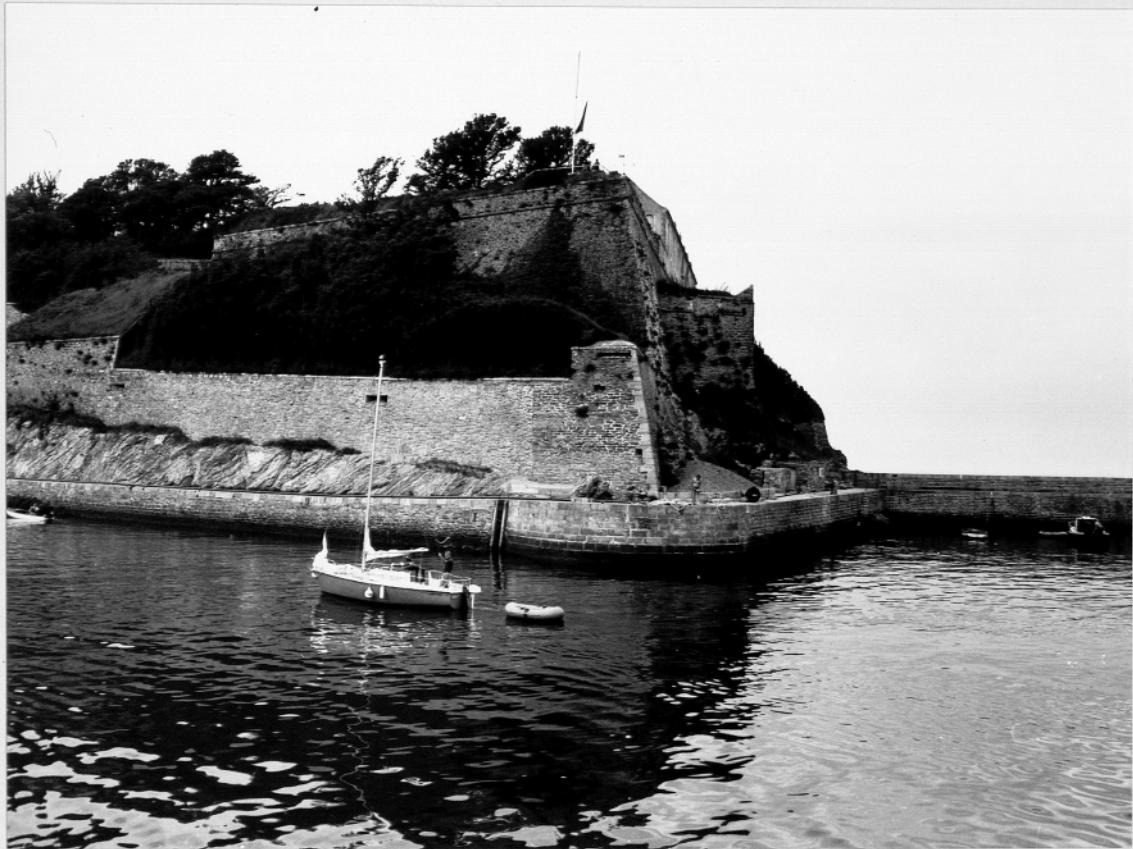
56

CITADELLE

Murailles - Extérieurs : Vue de la
pointe Sud-Est.

Cliché ARTUR

73.56.151 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Murailles - Extérieurs - flanc Sud

Cliché ARTUR

73.56.152 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Vue générale prise du haut de la
citadelle vers le mur extérieur

Cliché ARTUR

73.56.210 X



g bis

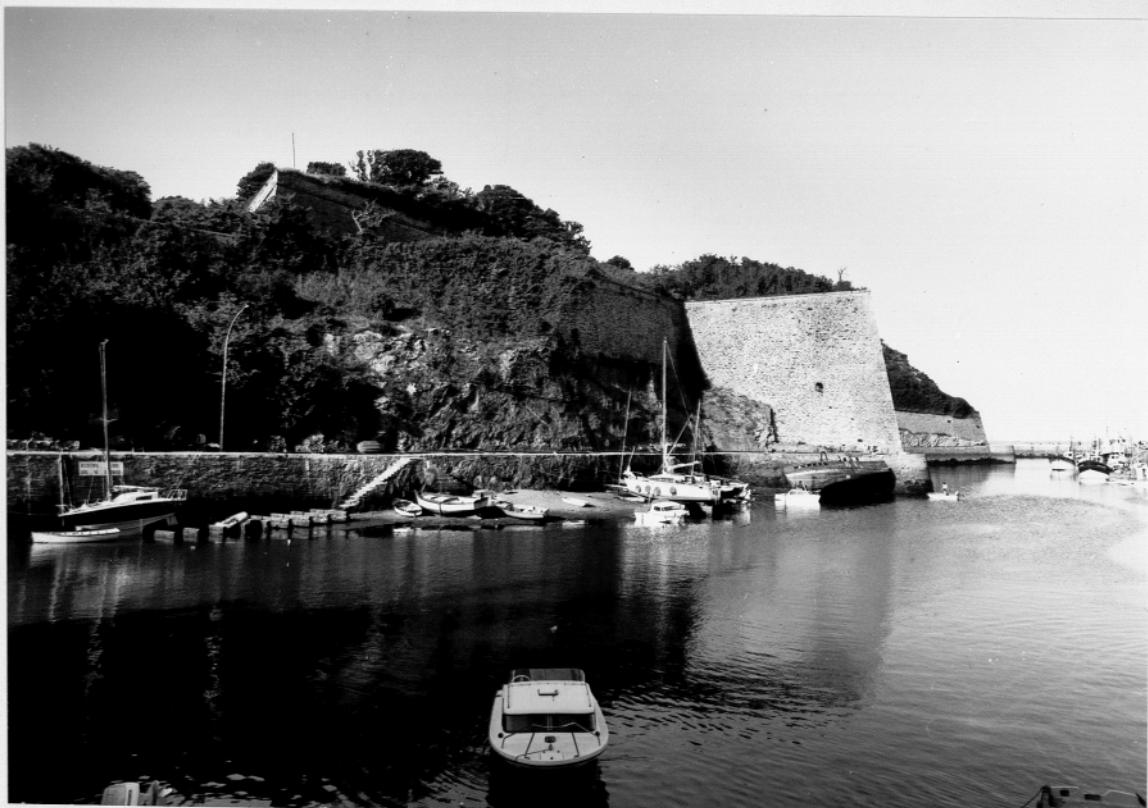
BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Muraillles - Extérieurs - côté Sud-Ouest

Cliché ARTUR

73.56.153 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Murailles - Extérieurs : Vue vers la
partie Est.

Cliché ARTUR

73.56.75 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Murailles - Extérieurs : Détail

Cliché ARTUR

73.56.76 X



COULEUR

BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Murailles - Extérieurs :Vue du côté
Nord.

Cliché ARTUR

73.56.77 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Murailles - Extérieurs : Vue revers.

Cliché ARTUR

73.56.73 X



BELLE-ILE en MER

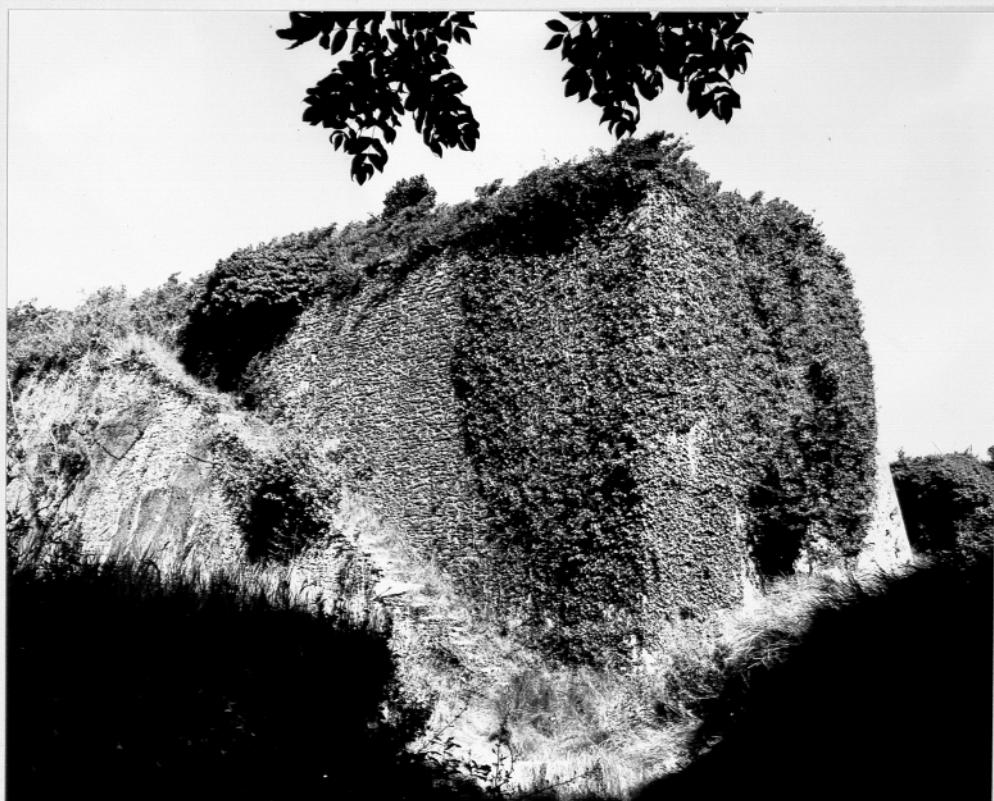
56

CITADELLE

Murailles - Extérieurs : Vue côté Sud.

Cliché ARTUR

73.56.72 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Murailles - Extérieurs : Situation -
Vue générale vers le Nord.

Cliché ARTUR

73.56.80 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Murailles - Extérieurs - vue générale
vers la porte du donjon

Cliché ARTUR

73.56.169 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Muraillles - Extérieurs : Vue générale
de la partie Nord de la citadelle.

Cliché ARTUR

73.56.74 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Muraillles - Extérieurs - Angle Sud-Ouest

Cliché ARTUR

73.56.154 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Murailles - Extérieurs - mur donnant sur
la porte de sortie, côté ville

Cliché ARTUR

73.56.170 X



LE PALAIS

56

FORTIFICATIONS

Citadelle : Détail - Enceinte intérieure

Cliché DUCOURET

74.56.895 Z



20 bis

LE PALAIS

56

FORTIFICATIONS

Citadelle : Détail - Enceinte intérieure

Cliché DUCOURET

74.56.897 Z



go 1er

LE PALAIS

56

FORTIFICATIONS

Citadelle : Détail - Enceinte intérieure

Cliché DUCOURET

74.56.896 Z



20 juant

BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Vues générales de la cour - intérieur

vue prise de l'angle Sud-Ouest

Cliché ARTUR

73.56.156 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Vues générales de la cour - intérieur

vue du mur Nord avec le puits

Cliché ARTUR

73.56.157 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Vues générales de la cour - intérieur
vue prise de l'angle Nord-Est

Cliché ARTUR

73.56.79 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Vues générales de la cour - intérieur
vue générale de la cour

Cliché ARTUR

73.56.174 X



23 bis

BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Grand quartier - vue générale, extérieur
côté Sud-Est

Cliché ARTUR

73.56.84 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Vues générales de la cour - intérieur

vue prise du rampart Est vers l'arsenal

Cliché ARTUR

73.56.78 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Vue de situation de l'ex-pavillon
des officiers

Cliché ARTUR

73.56.96 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Vues générales de la cour - intérieur

vue prise vers le Grand Quartier

Cliché ARTUR

73.56.92 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Vue prise de l'ancienne cave de
l'Arsenal.

Cliché ARTUR

73.56.125 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Grand quartier : Vue générale - côté cour.

Cliché ARTUR

73.56.124 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Grand Quartier : Vue de situation prise
derrière l'ex-maison des officiers.

Cliché ARTUR

73.56.140 X



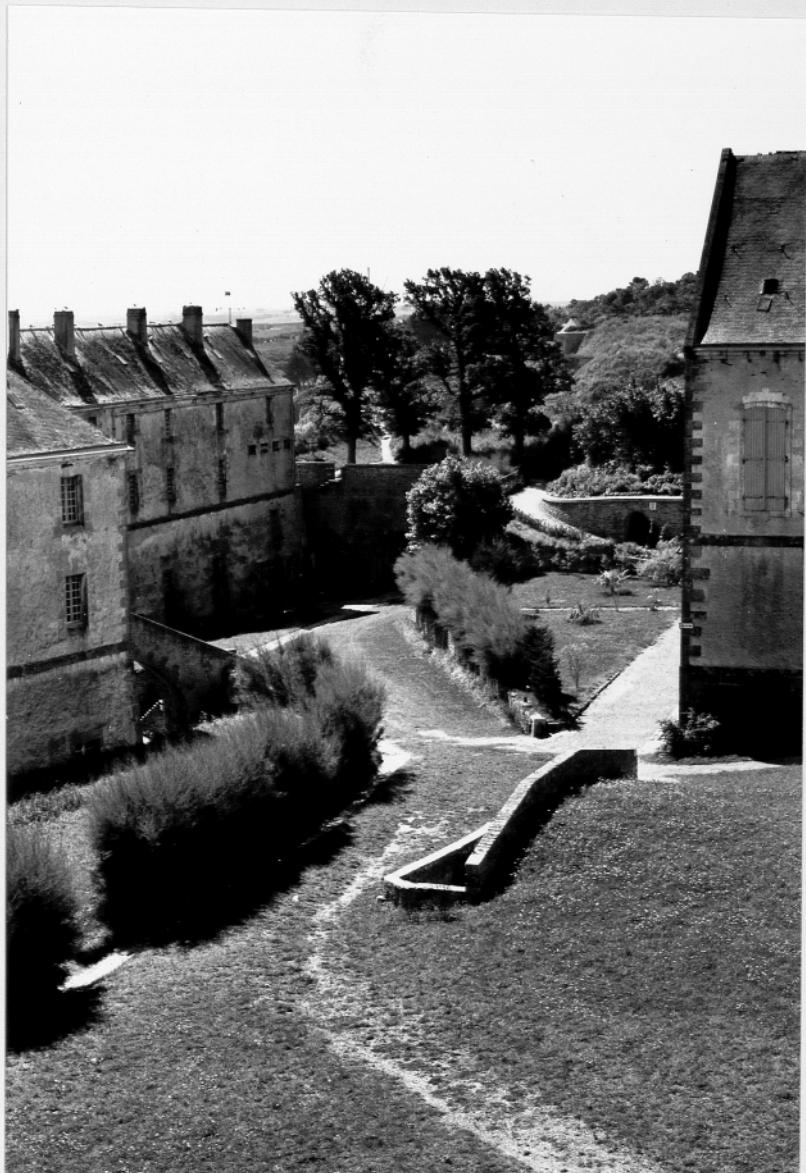
BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Vue de situation de la cave de l'ancien
arsenal

Cliché ARTUR

73.56.95 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Grand quartier - vue générale des toits

Cliché ARTUR

73.56.83 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Ancienne cave de l'arsenal - vue générale
Sud

Cliché ARTUR

73.56.168 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Ex-pavillon des officiers - face Est

Cliché ARTUR

73.56.17 3 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Casemate du bastion 3 - mur Ouest

Cliché ARTUR

73.56.158 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Casemate du bastion 3

vue générale de la face Sud

Cliché ARTUR

73.56.155 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Vue générale de la 2^e salle.

Cliché ARTUR

73.56.58 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Détail d'une voûte.

Cliché ARTUR

73.56.59 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Départ des voutes.

Cliché ARTUR

73.56.57 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Casemates de la Courtine (Musée) :
Vue générale - 1^o salle.

Cliché ARTUR

73.56.56 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Arsenal - Vue générale - face Nord

Cliché ARTUR

73.56.67 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Face Sud.

Cliché ARTUR

73.56.122 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Face Sud de l'arsenal

Cliché ARTUR

73.56.209 X



43 bis

BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Arsenal : Détail lucarne.

Cliché ARTUR

73.56.118 X



COPIE

BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Intérieur - Vue générale du 1^o étage.

Cliché ARTUR

73.56.119 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Intérieur - Charpente.

Cliché ARTUR

73.56.120 X



BELLE-ILE en MER

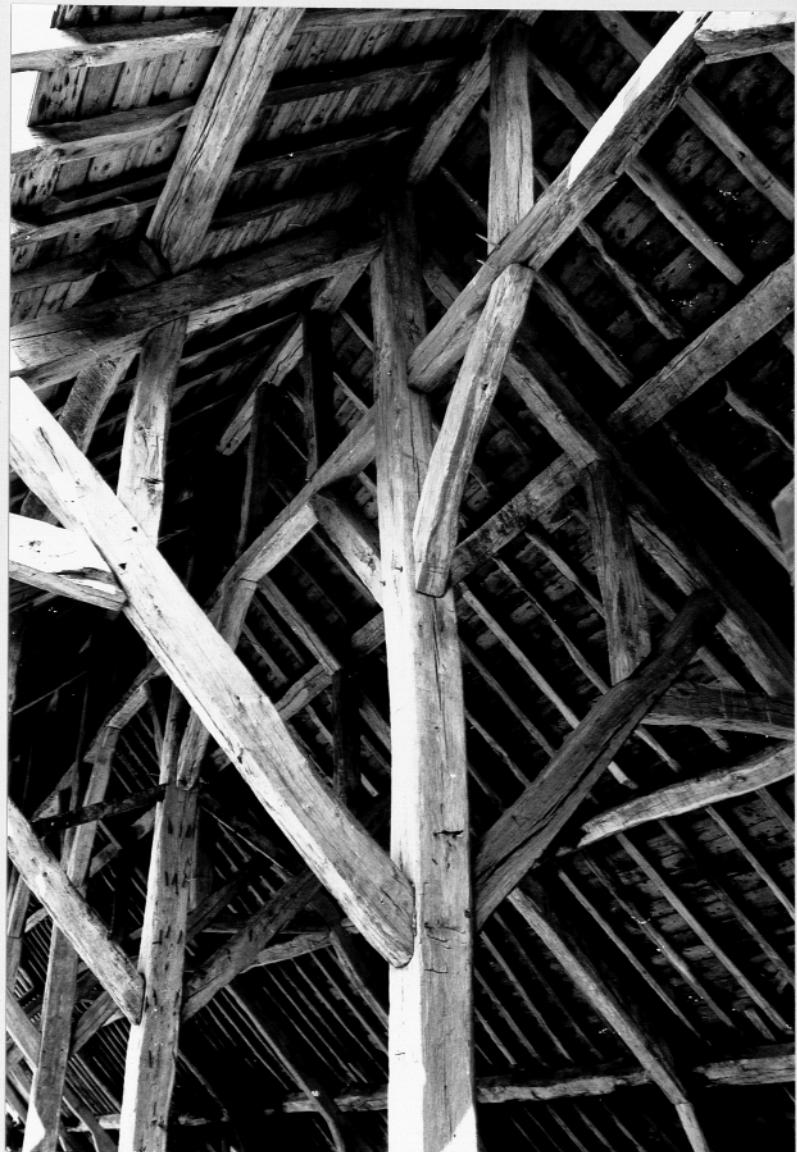
56

CITADELLE

Détail de charpente.

Cliché ARTUR

73.56.121 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Maison du gouverneur - Face Est.

Cliché ARTUR

73.56.53 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Maison du gouverneur - Face Ouest.

Cliché ARTUR

73.56.54 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Maison du gouverneur :Vue générale.
Intérieur - charpente.

Cliché ARTUR

73.56.123 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Ancienne prison - vue générale extérieure

Cliché ARTUR

73.56.164 X



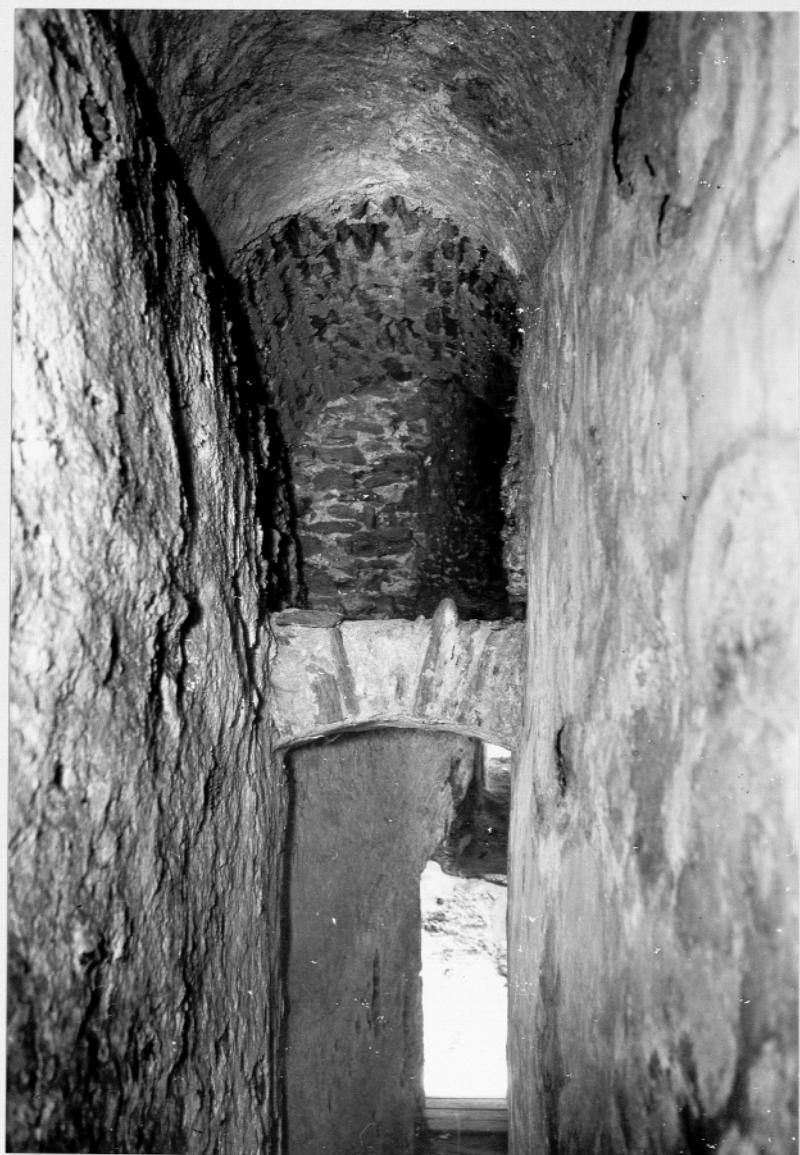
BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Ancienne prison - couloir intérieur

Cliché ARTUR

73.56.165 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Porte du château - côté Sud

Cliché ARTUR

73.56.166 X



BEILLE ILE en MER 56

CITADELLE

Casemates de la courtine - vue générale
du porche

Cliché ARTUR

73.56.94 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Porte du château - côté Nord

Cliché ARTUR

73.56.167 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Porte de Secours - revers

Cliché ARTUR

73.56.63 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Corps de garde - vue générale

Cliché ARTUR

73.56.64 X



BELLE-ILE en MER

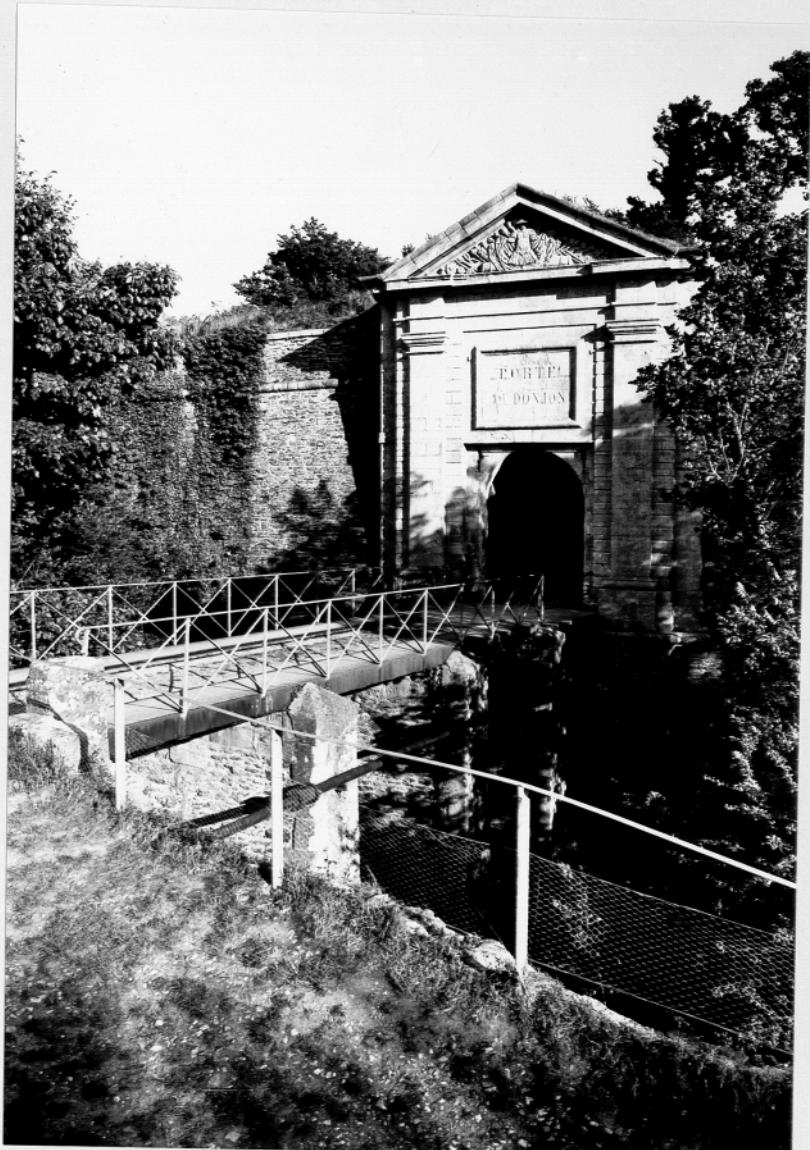
56

CITADELLE

Porte du donjon - Vue de situation

Cliché ARTUR

73.56.49 X



59

BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Porte du donjon - Vue de face

Cliché ARTUR

73.56.50 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Porte du donjon - Détail - partie supérieure.

Cliché ARTUR

73.56.51 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Porte du donjon - Détail fronton

Cliché ARTUR

73.56.52 X



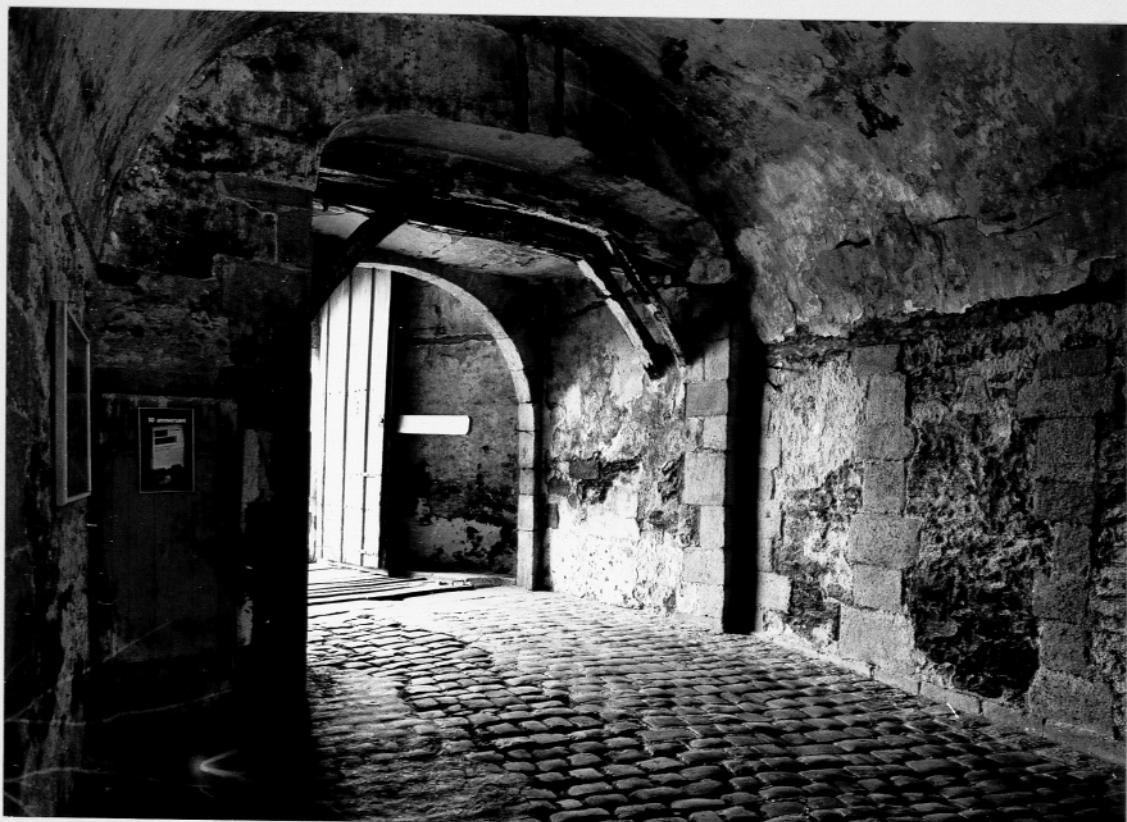
BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Porte du donjon - vue du tunnel
coudé vers le Nord

Cliché ARTUR

73.56.159 X



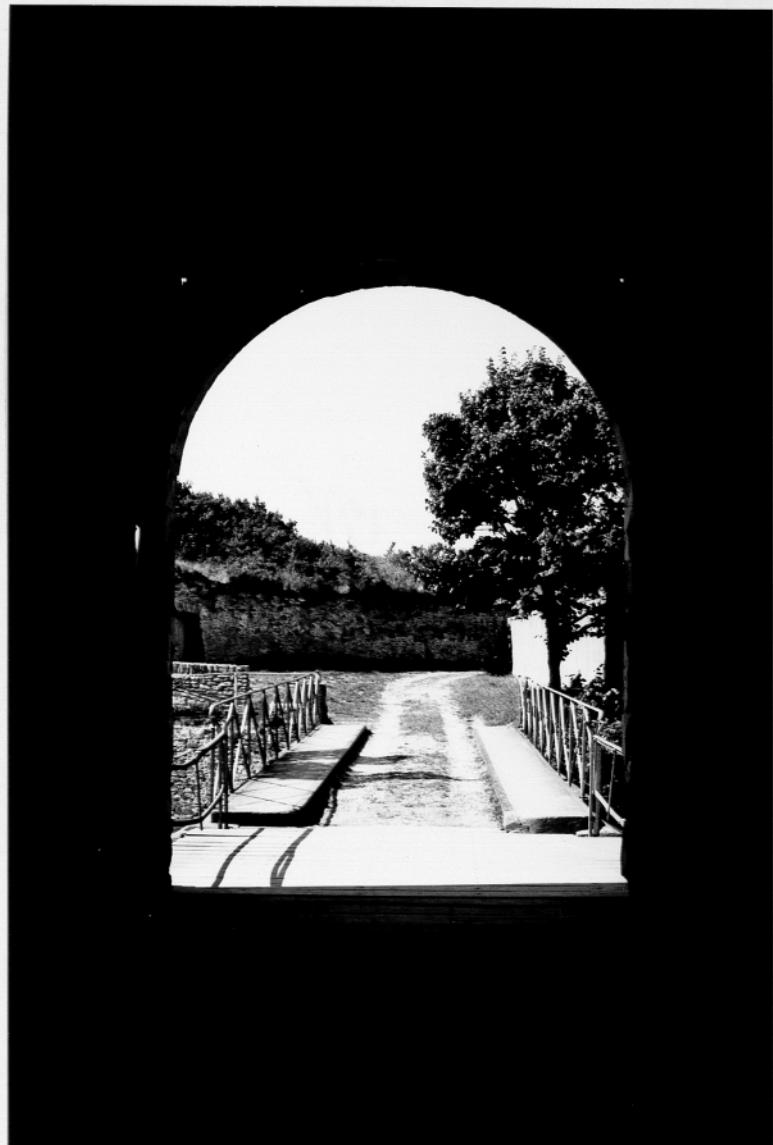
BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Porte du donjon - vue prise vers
l'extérieur - côté Nord

Cliché ARTUR

73.56.161 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Porte du donjon - vue du tunnel coudé
vers le Sud

Cliché ARTUR

73.56.160 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Porte du donjon - porte donnant sur
la cour

Cliché ARTUR

73.56.162 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Porte du donjon - revers sur cour
centrale (horloge)

Cliché ARTUR

73.56.163 X



66 bis

BELLE-ILE-en-MER 56

CITADELLE

Vue générale du puits - cour centrale

Cliché ARTUR

73.56.65 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE (Grand Quartier)

Vue générale prise de l'Ouest - côté cour.

Cliché ARTUR

73.56.133 X



OB 16 6 17

BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Vue de situation prise du Sud.

Cliché ARTUR

73.56.129 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Vue générale avec le fossé côté Sud.
Vue prise du haut.

Cliché ARTUR

73.56.130 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Vues générales de la cour - intérieur
vue prise de l'angle Sud-Est

Cliché ARTUR

73.56.208 X



70 bis

BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Grand Quartier : Vue de l'angle Sud-Est.

Cliché ARTUR

73.56.132 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Vue de l'arc portant l'escalier.

Cliché ARTUR

73.56.128 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Escalier dans l'axe.

Cliché ARTUR

73.56.126 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Escalier de 3/4.

Cliché ARTUR

73.56.127 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Détail corniche.

Cliché ARTUR

73.56.131 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Intérieur : corridor de la façade avant
côté mer - 2^e étage

Cliché ARTUR

73.56.85 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Vue prise d'une ouverture vers la mer

Cliché ARTUR

73.56.86 X



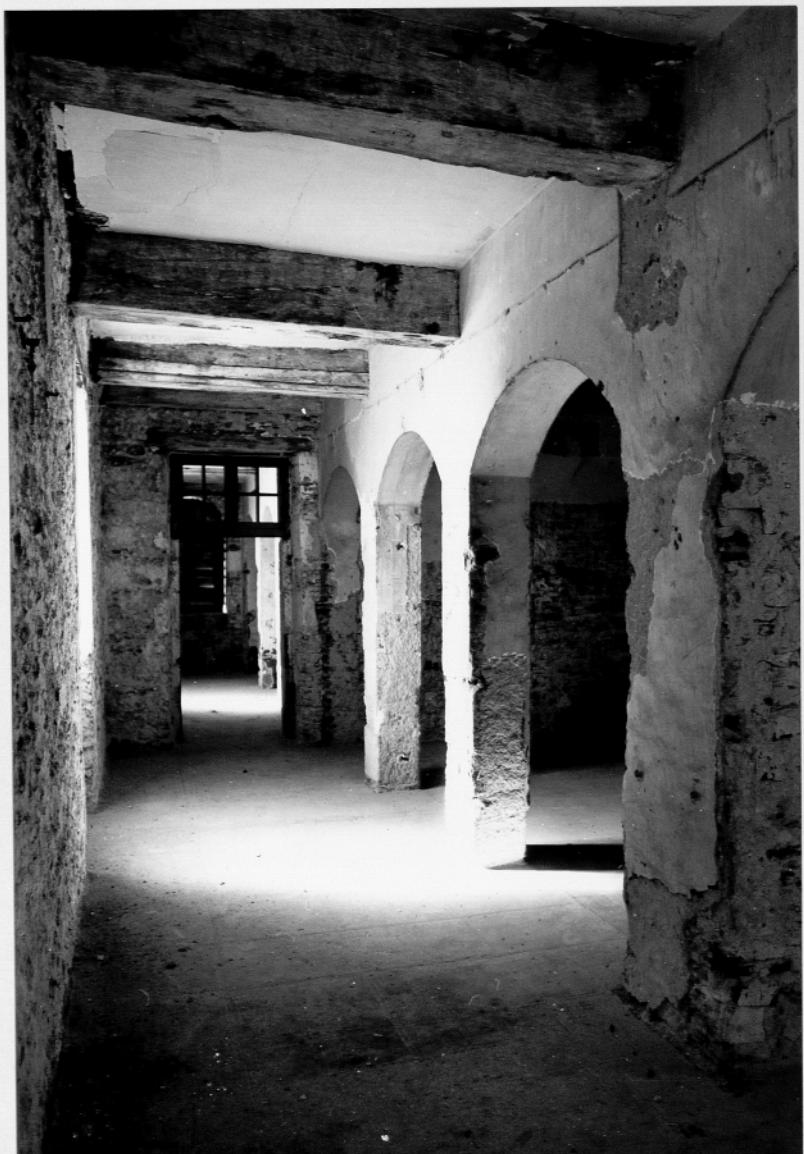
BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Corridor 2^e étage avec ouvertures
voûtées

Cliché ARTUR

73.56.87 X



BELLE ILE en MER

56

CITADELLE

Grand Quartier : Ouverture bouchée au
2^e étage.

Cliché ARTUR

73.56.139 X



BELLE-ILE en MER 56

CITADELLE

Grand Quartier : Charpente - Vue
générale.

Cliché ARTUR

73.56.137 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Grand Quartier : Charpente - Détail.

Cliché ARTUR

73.56.138 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE (Grand Quartier)

Vue d'une chambrée.

Cliché ARTUR

73.56.136 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE (Grand Quartier)

Latrine de siège à l'étage inférieur.

Cliché ARTUR

73.56.135 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Latrines - vue en entrant

Cliché ARTUR

73.56.211 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Grand Quartier : Situation de la
poudrière prise de l'angle de la cour.

Cliché ARTUR

73.56.141 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Poudrière - vue de situation

Cliché ARTUR

73.56.88 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Poudrière - détail du haut

Cliché ARTUR

73.56.89 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Poudrière - Situation par rapport à
l'arsenal

Cliché ARTUR

73.56.90 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Poudrière - détail vers la tranchée

Cliché ARTUR

73.56.91 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Maison du gouverneur - Vue générale
de l'arc - Extérieur.

Cliché ARTUR

73.56.55 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Vue extérieure des casemates Nord-Sud.

Cliché ARTUR

73.56.144 X



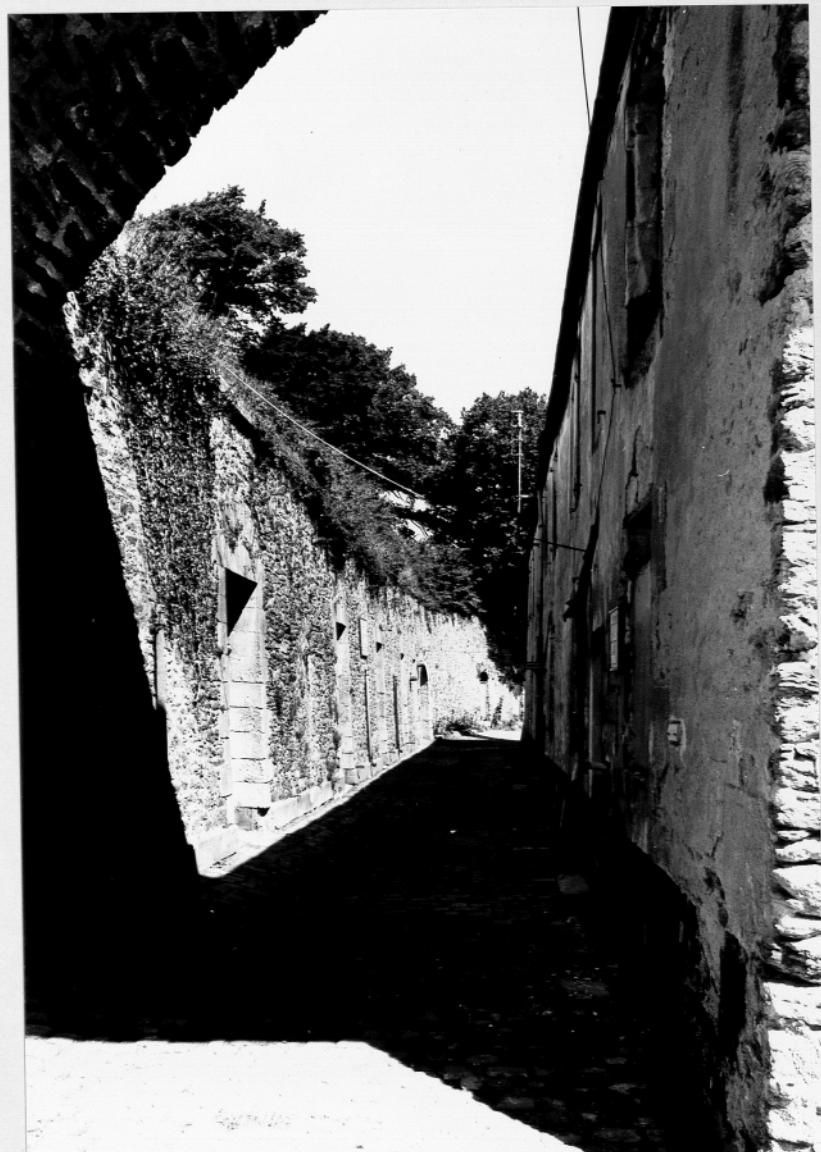
BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Vue générale des bastions et revers
de l'ex pavillon des officiers

Cliché ARTUR

73.56.66 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Casemate du bastion 3

vue extérieure

Cliché ARTUR

73.56.145 X



BELLE-ILE en MER

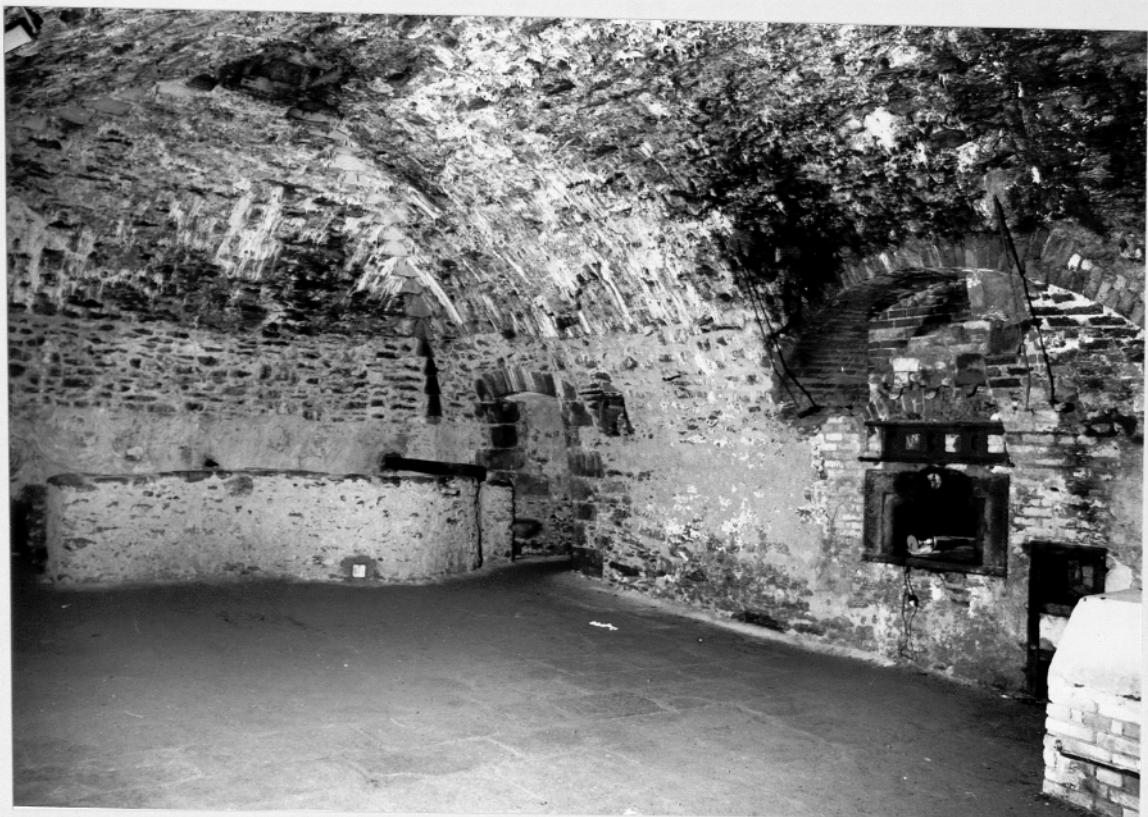
56

CITADELLE

Casemates A - Canon du Bastion 3 :
Intérieur - Vue générale.

Cliché ARTUR

73.56.60 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Casemate :Vue du four

Cliché ARTUR

73.56.142 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Casemates à canon du bastion 3

départ de l'escalier - four et puits

Cliché ARTUR

73.56.62 X



BELLE ILE en MER 56

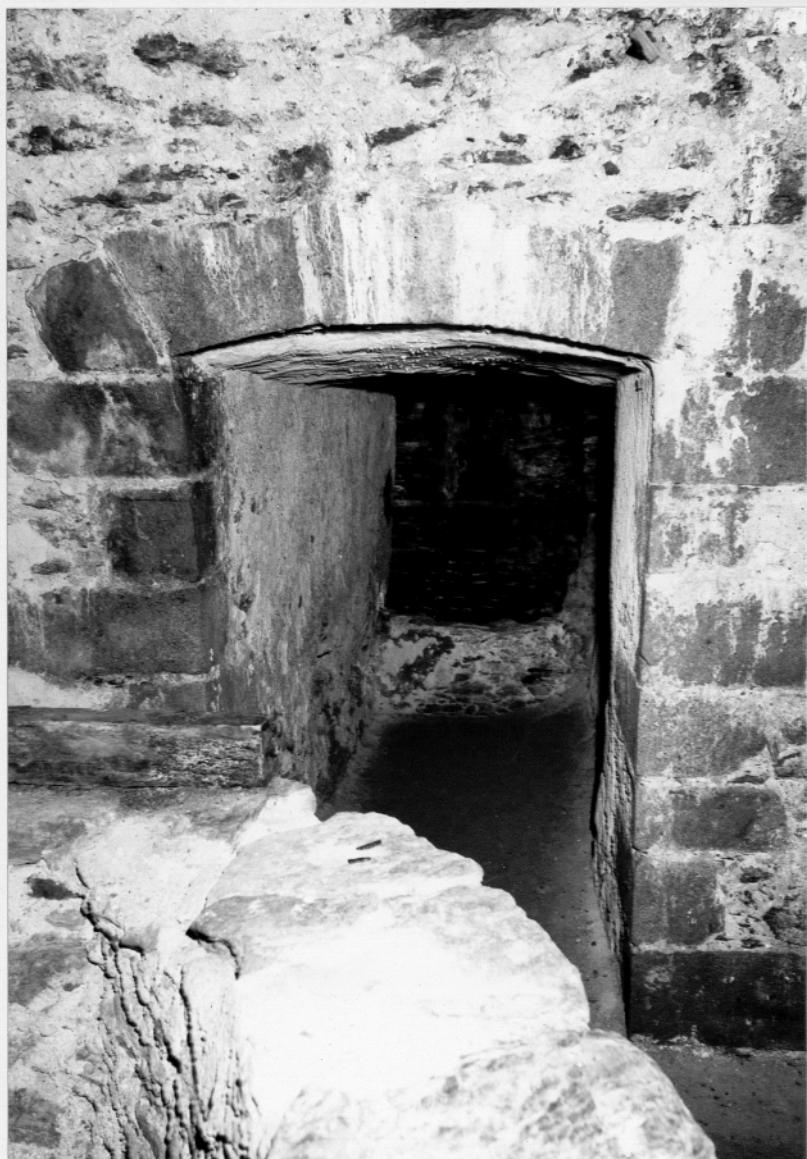
CITADELLE

Casemates à canon du bastion 3

vers le puits

Cliché ARTUR

73.56.61 X



BELLE-ILE en MER

56

CITADELLE

Casemate : Départ de l'escalier du souterrain.

Cliché ARTUR

73.56.143 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Casemate à canon du bastion 2

Vue générale de la pièce

Cliché ARTUR

73.56.82 X



BELLE ILE en MER

56

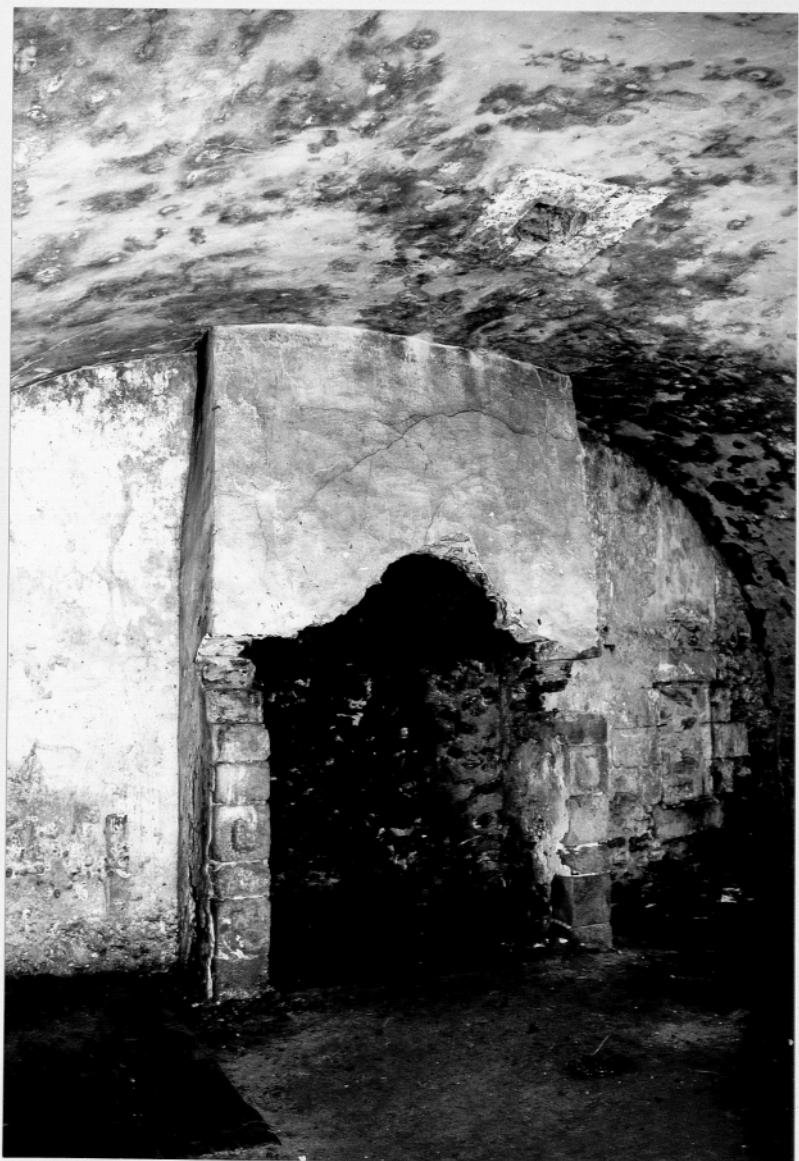
CITADELLE

Casemate à canon du bastion 2

Vue de la cheminée

Cliché ARTUR

73.56.81 X



BELLE IILE en MER 56

CITADELLE

Casemate ou bastion 2

Intérieur - vue générale

Cliché ARTUR

73.56.172 X



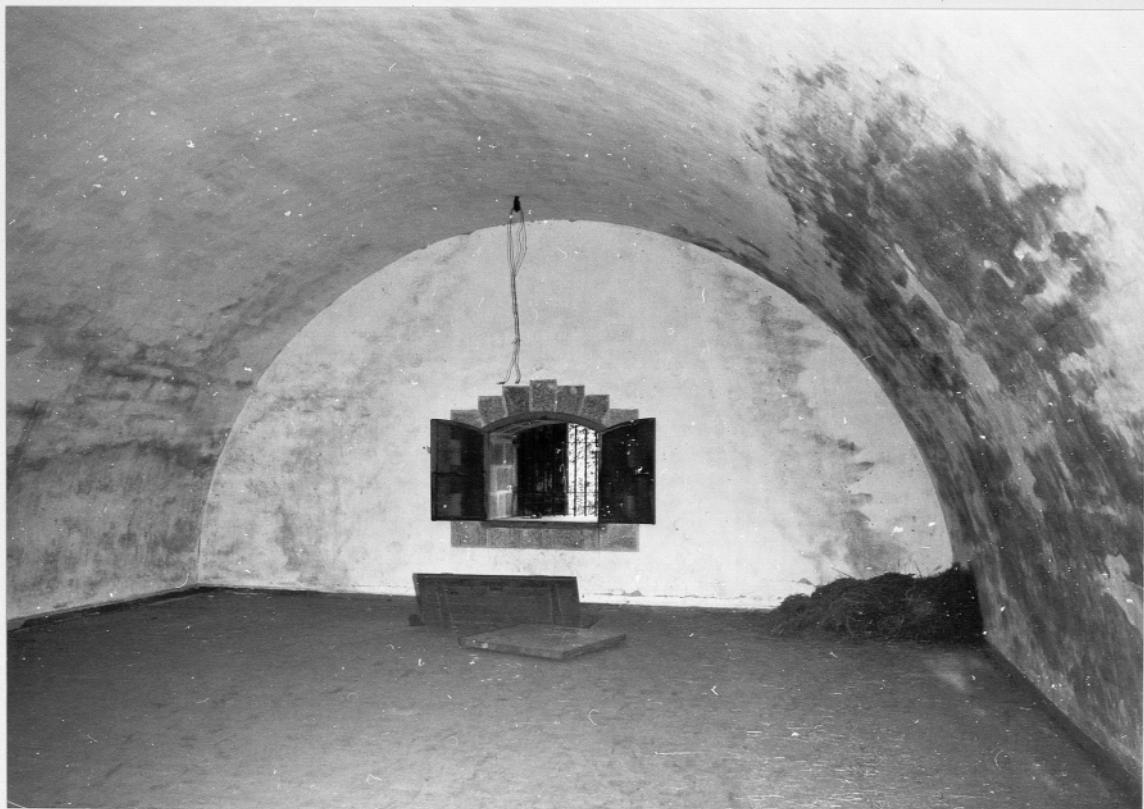
BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Magasin à poudre - vue générale intérieur

Cliché ARTUR

73.56.171 X



BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Casemates de la courtine

Vue générale, côté Nord

Cliché ARTUR

73.56.93 X



104 bis

BELLE ILE en MER 56

CITADELLE

Citerne donnant sur la porte prise de
l'écluse avec fontaine
(maintenant transformé en H.S.B.)

Cliché ARTUR

73.56.97 X



104 ter

Fig.1 Vue aérienne générale de la citadelle

C.I.G.A.L.R.E.G.

75 56 00283 VR

94 56 00862 XER

94 56 01108 XR

94 56 00762 XAR



Fig.1 * Vue aérienne générale de la citadelle

Cl.G.A.L.R.E.G.

75 56 00283 VR

94 56 00862 XER

94 56 01108 XR

94 56 00762 XAR



CITADELLE

Fig.2 Vue aérienne générale

Cl.G.A.L.R.E.G.

94 56 01109 XR

94 56 00863 XER



Fig.2 * Vue aérienne générale

C.I.G.A.L.R.E.G.

94 56 01109 XR

94 56 00863 XER



Fig.3 Vue aérienne générale

Cl.Inv.Artur/Lambart

94 56 01111 XR

94 56 00763 XAR

94 56 00864 XAR



CITADELLE

Fig.3^{*} Vue aérienne générale

Cl.Inv.Artur/Lambart

94 56 01111 XR

94 56 00763 XAR

94 56 00864 XAR



Fig.4 Vue aérienne générale

Cl.G.A.L.R.E.G.

75 56 00285 VR

94 56 00865 XER

94 56 00766 XAR



Fig.5 Vue aérienne générale

Cl.G.A.L.R.E.G.

75 56 00286 VR

94 56 00870 XER

94 56 00757 XAR

94 56 00758 XAR



Fig.6 Vue aérienne générale

Cl.Inv.Artur/Lambart

94 56 01110 XR

94 56 00759 XAR

94 56 00869 XER



Fig.6 * Vue aérienne générale

Cl.Inv.Artur/Lambart

94 56 01110 XR

94 56 00759 XAR

94 56 00869 XER



CITADELLE

Fig.7 Vue aérienne générale

Cl.G.A.L.R.E.G.

75 56 00290 VR

94 56 00868 XER



Fig.8 **Vue aérienne générale**

C.I.G.A.L.R.E.G.

75 56 00287 VR

94 56 00867 XER

94 56 00760 XAR



CITADELLE

Fig.9 Vue aérienne générale

Cl.Inv.Artur/Lambart

94 56 00839 XER



Fig.10 Vue aérienne générale

Cl.Inv.Artur/Lambart

94 56 00866 XER

94 56 00765 XAR

94 56 00764 XAR

